

La réussite, un rêve à notre portée!

Rapport annuel
2016-2017

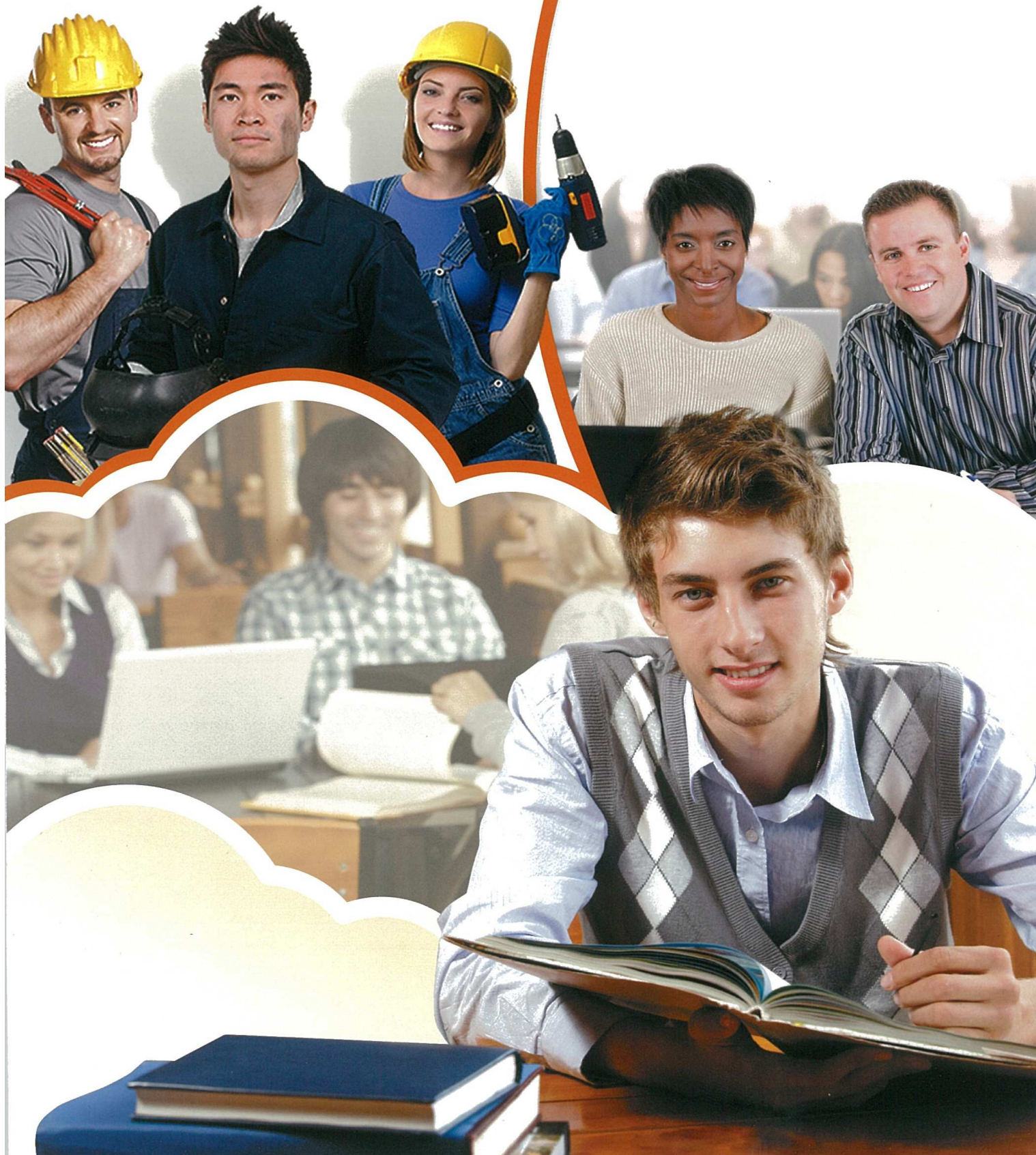


Ensemble vers la réussite!



Commission scolaire des
Portages-de-l'Outaouais

Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.



Mot de la présidente et du directeur général



Johanne Légaré,
présidente



Jean-Claude Bouchard,
directeur général

C'est avec beaucoup de plaisir et de fierté que nous vous présentons le Rapport annuel 2016-2017 de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais.

Il met en lumière les gestes qui ont été posés, les projets qui ont été réalisés dans le cadre du Plan d'action annuel centré sur l'amélioration continue de la réussite éducative des élèves. Dans cette foulée, nous désirons mettre en lumière certaines actions qui méritent votre attention :

- Notre taux de diplomation qui est en hausse, parce que soutenu par des actions porteuses tant au primaire qu'au secondaire ;
- Notre taux de décrochage scolaire qui est pris au sérieux par le suivi d'une recherche-action permettant un meilleur dépistage des élèves à risque, la détermination des facteurs sur lesquels nous devons agir, et l'analyse de nos pratiques de gestion ;
- Nos services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (ÉHDAA) en termes de qualité, de variété, d'adaptabilité et de réussite, notamment pour ceux intégrés en classe régulière ;
- Nos services aux élèves immigrants afin de leur permettre de mieux s'intégrer et de vivre, eux aussi, la réussite ;
- Et, nos moyens à mettre en place pour enrayer l'intimidation et la violence (afin de rehausser le sentiment de sécurité), et améliorer les habitudes de vie des élèves (alimentation et activité physique) suite à l'analyse de situation effectuée dans chaque établissement.

Au chapitre de la croissance de la clientèle, l'année 2016-2017 n'a pas été en reste des années antérieures avec son lot de gestion de surplus d'élèves dans certaines écoles, d'ajouts d'espace, de redéfinitions de bassins avec toutes les consultations publiques qu'elles nécessitent.

Nous vous invitons donc à parcourir ces quelques pages, à prendre connaissance de la diversité et de la qualité des projets mis de l'avant pour soutenir, encourager, accompagner nos élèves sur la voie de la réussite.

La présidente de la CSPO

Johanne Légaré

Le directeur général

J.C. Bouchard

NOTRE PERSONNEL (*ETP)	2017	2016	NOS ÉLÈVES	2017	2016
Personnel enseignant	1031	991	Préscolaire 4 ans	95	77
Personnel professionnel	81	81	Préscolaire 5 ans	1 549	1 504
Personnel de soutien	558	528	Primaire	9 181	8 791
Personnel cadre	92	86	Secondaire	4392	4 358
Total au 30 septembre	1 762	1 686	Total	15 238	14 730
Élèves à temps plein (ETP) – Formation générale des adultes en juin				833	769
Élèves à temps plein (ETP) – Formation professionnelle en juin				779	826
Départs à la retraite : 35	10 ans de carrière : 53	20 ans de carrière : 49	30 ans de carrière : 16		

* ETP : équivalent temps plein

Bilan de notre plan d'action 2016-2017

1

Orientation

Des services éducatifs de qualité

La Commission scolaire offre des services éducatifs adaptés, des programmes et des parcours scolaires répondant aux besoins et aux intérêts variés des élèves en vue de leur réussite.

Réalisations

- Les encadrements ministériels sont intégrés aux orientations et aux actions des services, des écoles et des centres: en particulier, la mise à jour des normes et modalités dans l'évaluation des apprentissages, les services à dispenser aux élèves en difficulté, etc. ;
- Les services éducatifs proposent aux établissements un plan de formation et d'accompagnement qui répond aux besoins exprimés dans le cadre des conventions de gestion et de réussite éducative ;
- Les résultats scolaires font l'objet d'une analyse rigoureuse à chaque étape et des moyens sont mis en place pour atteindre les objectifs fixés ;
- Notre taux de diplomation et de qualification pour la cohorte 2009-2016 est passé à **81,4 %**, de 77,3 % qu'il était pour la cohorte 2008-2015 ;
- Notre taux de réussite aux épreuves uniques du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES), pour juin 2016, se situe à **85,1 %** par rapport à 83,1 % en 2015 (la moyenne provinciale se situant à 87,7 % pour le secteur public pour juin 2016); les résultats pour juin 2017 ne sont pas encore publiés; par contre, nous savons déjà que le taux de réussite à l'épreuve d'écriture de 5^e secondaire est passé de : 75,3 % en 2015 à 76,1 % en juin 2016, et à 75,5 % en juin 2017 (74,5 % à 78,6 % et à 79,6 % pour l'ensemble du secteur public du Québec).

NOS TAUX DE RÉUSSITE AU PRIMAIRE :

%	2015 - 2016			2016 - 2017		
	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle
En pourcentage						
Français (résultante)	94,2	95,4	96,8	94,43	95,01	96,46
Français (écriture)	92,6	92,8	95,0	92,41	91,85	93,78
Français (lecture)	91,1	90,9	93,1	91,81	89,43	91,03
Mathématique (résultante)	94,4	95,1	91,7	94,52	94,42	92,81
Mathématique (résoudre)	87,3	90,9	88,8	90,56	88,31	90,74
Mathématique (raisonner)	94,8	96,2	90,5	95,1	93,97	90,88

Note : De façon générale, les résultats se maintiennent.

Remarque : en **vert**, résultat similaire ou supérieur à l'année antérieure; en **orange**, taux inférieur de 0,5 % à 2 % et en **rouge** taux inférieur de plus de 2 %.

NOS TAUX DE RÉUSSITE AU SECONDAIRE :

%	2015 - 2016					2016 - 2017				
	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
Français (résultante)	85,3	89,1	85,7	90,6	86,9	87,6	87,6	85,5	92	84,3
Français (écriture)	83	86,5	79,3	78,1	76,1	86,4	83,6	78,3	77,1	75,5
Français (lecture)	74,4	75,5	72,8	75,3	85,5	76,5	73,5	71,5	72,8	80,6
Mathématique (résultante)	81,8	84,8	76,5	77,5	88,3	79,8	77,1	72,2	73,4	81,7
Science et technologie	84,8	82,9	90,5	82,5	83,8 86,9	85,5	85,4	86	85,9	81,6 83,5
Univers social	84,1 87,2	80,8 85	75,4	75,3	89,7	83,3 87,4	79,4 86	74	75,1	88,1

Notes:

- * Les résultats en 4^e et 5^e secondaire ne tiennent pas compte des cours d'été et des examens de reprise ;
- * Les résultats en mathématique de 4^e et 5^e secondaire concernent la séquence CST (Communauté/Société/Technique) ;
- * Les résultats en science et technologie de 5^e secondaire font référence à la chimie et à la physique, dans l'ordre ;
- * Les résultats en univers social de 1^{re} et 2^e secondaire se rapportent à l'histoire d'abord, puis à la géographie, de 4^e secondaire, à l'histoire, et de 5^e secondaire, au monde contemporain.

- La Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) mise sur des **pratiques pédagogiques** universelles jugées efficaces par la recherche (enseignement explicite, enseignement réciproque, gestion de classe, gestion des apprentissages et des comportements, réponse à l'intervention, etc.) ;
- Nos priorités :
 - Le **dépistage précoce** des difficultés scolaires (au préscolaire et au 1^{er} cycle du primaire), la **prévention** et l'intervention (**projet «PEP»** – Pratiques éducatives préventives) ;
 - La **rééducation** (fréquence et intensité de l'intervention) pour les élèves présentant des indices de dyslexie ;
 - L'exploitation de la trousse **«Prime»** en mathématique au 1^{er} et 2^e cycle du primaire ;
 - Le **projet «Lire et comprendre»**, implanté en 5^e et 6^e année, de même qu'en 1^{re} secondaire ; le **référentiel en lecture** pour le 10-15 ans ;
 - La promotion de la démarche de prévention et d'intervention graduée; l'appropriation de la **«Réponse à l'intervention»** (RAI) ;
- En plus d'une **variété d'options, de concentrations ou de «voies»**, la CSPO offre le *Programme d'éducation internationale* et le *Programme Sport-Études et/ou Art-Études*, dans plusieurs de ses établissements, tant au primaire qu'au secondaire ;
- Notre **clientèle immigrante** a augmenté de façon significative au secteur jeune (primaire et secondaire), passant de 234 élèves en juin 2016 à 359 élèves en juin 2017, nécessitant l'ajout de 7 classes d'accueil portant notre total à 22 classes ;
- Les 8 prescriptions du **Plan d'action en français** de la CSPO, dont la lecture interdisciplinaire, sont au cœur de nos activités en français (25 000 \$ ont été consacrés à la mise en œuvre de ce plan) ;
- Les **réalités technologiques** habitent de plus en plus nos établissements particulièrement dans les projets pédagogiques : 4 224 ordinateurs, 1 610 portables, 906 tableaux numériques interactifs, 437 bornes sans-fil, 500 imprimantes, des accessoires technologiques et des logiciels sont installés dans les écoles et les centres à l'usage de la pédagogie ;
- Près de 12 élèves se sont engagés dans un projet de **concomitance** (dont le but est d'obtenir à la fois le diplôme d'études secondaires et les préalables permettant d'accéder à la formation professionnelle) ;
- Des projets pédagogiques particuliers (PPP) visaient à intéresser 87 jeunes de 15 ans et plus au monde de la formation professionnelle ;
- Près de **50 classes spécialisées** (du primaire et du secondaire) répondent aux besoins des élèves

handicapés ou en difficultés d'apprentissage et d'adaptation (trouble développemental du langage, déficience motrice et/ou intellectuelle, troubles du spectre de l'autisme, difficulté sévère d'adaptation, déficience auditive et/ou visuelle, etc.) ;

- Suivant les statistiques ministérielles les plus à jour, **23,1 %** de nos élèves du **primaire** ont un **plan d'intervention versus 36,8 %** au **secondaire** ;
- **89,1 % de nos EHDAA** sont intégrés en classe régulière au **primaire** en 2016-2017 (89,2 % l'année précédente), alors qu'au **secondaire 65,7 % de nos EHDAA** sont intégrés (69,8 % intégrés l'année précédente) ; les classes en adaptation scolaire reçoivent les élèves qui ont des retards académiques et pour qui l'intégration représente un défi ;
- La «**Stratégie d'intervention Agir Autrement** » (SIAA) permet d'adapter nos pratiques en milieu défavorisé; 6 écoles profitent des projets suggérés par cette stratégie ;
- La **formation générale des adultes** (FGA) a généré **835 ETP** (élèves équivalent temps plein), par rapport à 769 l'année antérieure ; en nombre d'élèves réels dans le centre, cela représente **2023 inscriptions**. Cette augmentation est entièrement reliée à l'ajout de classes en francisation, dans le cadre de l'entente avec le Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). Aussi, **183 élèves ont obtenu leur diplôme d'études secondaires** et **305 élèves ont terminé leurs préalables** pour la formation professionnelle ou pour des études supérieures. L'implantation des programmes en formation de base diversifiée (FBD- 2^e cycle du secondaire) est en cours, avec un échéancier pour août 2018, avec quelques exceptions pour certains programmes (juin 2019 ou juin 2020) ;
- La **formation professionnelle** (FP) a réalisé **780 ETP** en 2016-2017, par rapport à 778 l'année précédente; chez les moins de 20 ans, le taux de réussite se situe à **55,7 %** par rapport à 60,4 % en 2015-2016 et à 61,7 % en 2013-2014; le Centre de formation professionnelle de l'Outaouais (CFPO) et le Centre de formation professionnelle Vision-Avenir (CFPVA) offrent près de 21 programmes; en 2015-2016, nous avons enregistré **179 nouvelles inscriptions chez les moins de 20 ans** par rapport à 168 l'année précédente; la CSPO s'inscrit toujours dans un modèle de régionalisation au niveau de la formation professionnelle (selon le portrait des statistiques ministérielles le plus récent) ;
- Les services de la **RAC** (Reconnaissance des acquis et des compétences) ont généré 50 diplômes ou qualifications (64 en 2015-2016); le Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (**SARCA**) a reçu près de 2609 demandes (2347 en 2015-2016); et le **Réseautact** (service aux entreprises) a généré un chiffre d'affaires de 1,9 M\$ (2,1 M\$ l'année précédente).

À poursuivre :

- **L'analyse de nos pratiques de gestion en matière de pédagogie ;**
- **L'accompagnement de notre personnel dans la mise en application de pratiques pédagogiques novatrices, le lien avec les résultats scolaires et les objectifs énoncés dans les conventions de gestion et de réussite éducative; l'implication dans les projets prioritaires ;**
- **L'adéquation entre les cadres d'évaluation et les apprentissages effectués en classe ;**
- **L'appropriation des mesures d'adaptation; un soutien au personnel qui travaille auprès des ÉHDAA et le suivi rigoureux des plans d'intervention ;**
- **La lecture interdisciplinaire à tous les niveaux ;**
- **Les services aux clientèles immigrantes ;**
- **L'accompagnement des clientèles en Formation en métiers semi-spécialisés (FMSS) et en Formation préparatoire au marché du travail (FPT) où les taux de réussite se situent respectivement à 75 % et à 46,91 % (toutes matières confondues) ;**
- **Un suivi plus serré de nos élèves HDAA où le taux de diplomation et de qualification en juin 2016 est de 59,4 % par rapport à 51,8 % dans le secteur public ;**
- **La promotion de notre offre de service au secondaire compte tenu de l'exode de la clientèle vers le secteur privé (26,6 % en 2016-2017) ;**
- **Le projet sur le décrochage scolaire avec Trait d'union ;**
- **Le suivi des élèves à risque au secondaire ;**
- **Les pratiques préventives et de rééducation ;**
- **L'implantation de la formation de base diversifiée en FGA.**

Orientation

Un environnement socio-éducatif stimulant

La Commission scolaire assure un environnement éducatif dynamique, sain et sécuritaire, propice aux apprentissages, à l'épanouissement et à la persévérance scolaire .

Réalisations

- Les établissements sont le théâtre de nombreuses réalisations qui font l'objet de communiqués de presse, d'articles de journaux ou de reportages et qui mettent en évidence les habiletés et le talent de nos élèves ;
- La Commission scolaire propose aux élèves des **Projets-Commission** qui leur permettent aussi de s'épanouir et de persévérer :
 - La **Semaine des sciences** (23 au 27 janvier) et l'**Expo-Sciences régionale** (10 au 12 mars) où 16 projets de la CSPO ont été reconnus;
 - Les soirées musicales (23 et 26 mai) ;
 - La **Semaine de la francophonie** (21 au 24 mars) visant à promouvoir la langue française et ses multiples expressions culturelles qui a donné lieu à des activités plutôt locales ;
 - La 19^e édition du **Concours Entrepreneuriat (devenu Oseprendre)** qui a couronné 2 équipes dont une en adaptation scolaire (École Euclide-Lanthier / Les Colibris) ;
 - Le Défi Apprenti Génie, le Défi Génie Inventif, les projets reliés au Programme la **Culture à l'école**, la dictée PGL, l'Étudiant Outaouais, le Gala du Réseau du Sport étudiant du Québec (RSEQ), les **Jeux olympiques spéciaux à l'intention des ÉHDAA** impliquant près de 150 élèves, etc. ;
- La CSPO a participé activement au programme **Forces Avenir au secondaire**, qui souligne les élèves engagés, les élèves persévérants, le personnel engagé et les projets engagés;
- Des efforts sont déployés afin de favoriser des **transitions harmonieuses** entre le monde de la petite enfance et le préscolaire, le primaire et le secondaire, et entre le monde des jeunes et celui des adultes (le projet Cassiopé, l'évaluation des enfants qui fréquentent le préscolaire, les comités de transition primaire-secondaire, le projet TÉVA - Transition École-Vie active), etc. ;
- En **formation professionnelle**, les activités de promotion demeurent nombreuses et importantes, notamment : la Foire des métiers qui a rassemblé plus de 35 partenaires, la Tournée de l'Escouade FP pour tous les élèves des 3^e et 5^e secondaires, la Semaine d'information scolaire et professionnelle dans les écoles secondaires (5 au 9 décembre 2016), les Portes ouvertes (26 janvier 2017), les «Élèves d'un jour», la promotion dans les médias et les médias sociaux, les ateliers, les présentations, les outils à l'intention des jeunes du primaire, du secondaire et de la Formation générale des adultes, le Programme d'accès à l'égalité des femmes dans les métiers de la construction (PAF), visite des centres avec des enseignants du primaire et du secondaire, etc. ;
- Notre participation aux divers chantiers du projet de **recherche-action en persévérance scolaire**, sous la gouverne de M. Pierre Collerette et M. Daniel Pelletier, nous a permis de mieux nommer les facteurs qui incitent les élèves à décrocher, de détecter les élèves à risque et de prévoir des suivis individualisés par le biais du Programme Trait-d'Union, ainsi que d'identifier les pratiques de gestion gagnantes ;
- **Le taux de sorties sans diplôme ni qualification en FGJ (formation générale des jeunes) :** **20,8 %** en juin 2015 (par rapport à 19,3 % en juin 2014 et à 19,4 % en juin 2013), **les garçons** sont passés de 22 % à 24,4 % à **25,9 %**; **les filles**, de 17 % à 14,5 % à **15,8 %** ;
- **Le taux de sorties sans diplôme ni qualification en FGA (formation générale des adultes) :** **28,7 %**, chez les moins de 20 ans, en 2016-2017, par rapport à 31,1 % l'année précédente ;
- **Le taux de sorties sans diplôme ni qualification en FP (formation professionnelle): 20,8 %**, chez les moins de 20 ans, en 2016-2017, par rapport à 21,8 % l'année précédente ;

- Pour assurer un **parc immobilier en meilleur état**, plus de **5,37 M\$** ont été consentis pour le maintien des actifs immobiliers et la résorption du déficit de maintien incluant l'allocation de réfection et de transformation des actifs (mesure 50620) ;
- Nous avons procédé aux travaux de construction de l'École 034 (École de la Forêt) et aux travaux d'étude et de conception des modulaires temporaires à l'école secondaire Grande-Rivière ;
- Nous avons modifié nos demandes d'ajouts d'espaces précédentes pour un agrandissement (6 locaux et 1 gymnase simple) de l'École au Cœur-des-Collines et pour une nouvelle école primaire (4-24) dans le secteur urbain ouest ;
- Dans le cadre de la mesure 50740, des travaux d'étude et de conception du terrain synthétique à l'École secondaire Grande-Rivière ont eu lieu ;
- Les négociations et les travaux conjoints avec la Ville de Gatineau afin d'acquérir des terrains pour les nouvelles écoles se poursuivent toujours ;
- La 6^e phase du **Plan d'accès aux établissements pour personnes handicapées** se poursuit avec une enveloppe de 111 285 \$ alloué dans le cadre de la mesure 30850 : Amélioration de l'accessibilité des immeubles ;
- Les plans de lutte contre **l'intimidation et la violence** sont maintenant incorporés aux conventions de gestion et de réussite éducative; chaque école s'est choisi un porteur de dossier et a mis sur pied un comité de suivi dont le rôle est d'organiser des activités de prévention et de civisme, de définir un protocole d'intervention, de revoir annuellement le portrait de l'école afin de réajuster les moyens visant à corriger les vulnérabilités; des services de soutien sont offerts par l'Équipe-Conseil de la Commission scolaire; le **sentiment de sécurité** qui s'établit à **81 %** sera de nouveau mesuré à l'automne 2017 lors de la prochaine passation du **SÉVI** (Sondage École Violence Intimidation) ;
- Le **Sondage Propel** administré au printemps 2015 à tous les élèves de la 5^e année du primaire à la 5^e secondaire nous a permis de mieux connaître leurs habitudes de vie en matière d'alimentation et de pratique d'activités physiques; il en est ressorti que **40 % des élèves sont physiquement actifs** (50 % des garçons pour 29 % des filles), que les élèves sont moins actifs à leur arrivée au secondaire et que leur intérêt pour les saines habitudes de vie décroît tout au long du secondaire; les écoles ont été appelées à élaborer un plan d'action portant sur leurs réalités, qui s'inscrit maintenant dans les conventions de gestion et de réussite éducative. Une 2^e passation du sondage est prévue à l'hiver 2018 ;
- 16 écoles ont un programme de **déplacement actif** : plan de déplacement actif; projet «À pied, à vélo, Ville active»; projet «Je suis capable!»; projet de Trotibus ou de Pédibus ;
- 11 établissements participent au Programme des **Écoles écocitoyennes** (projets d'Enviro éduc-Action) ; les élèves sont encouragés à s'investir dans des projets environnementaux ;
- Les élèves côtoient, au quotidien, des jeunes d'autres cultures qui arrivent de plus en plus nombreux chez nous; une ouverture à la différence s'impose; à l'instar de leurs compagnons fréquentant le *Programme d'éducation internationale*, les élèves sont invités à jouer un rôle actif dans leur communauté ;
- Les élèves jeunes et adultes s'initient à la **démocratie scolaire** par le biais de divers comités ou conseils étudiants; les élèves de la Formation générale aux adultes et de la formation professionnelle ont participé au forum le 22 février, ce qui leur a donné l'occasion d'échanger sur leurs préoccupations et de partager leurs expériences dans leur milieu .



- La recherche-action en persévérance scolaire; participation des DG à une COP (communauté de pratique) provinciale portant sur la réussite scolaire; participation des directions à une COP de directions d'établissement ;
- Le travail amorcé dans les services de garde quant au programme d'activités éducatives relatif aux projets éducatifs des écoles ;
- Le développement du concept de l'approche orientante et de la culture entrepreneuriale ;
- La promotion de la formation professionnelle ;
- La mise à jour et la diffusion des *Plans des mesures d'urgence* ;
- La mise en application de la *Politique en matière de développement durable*; l'élaboration de la *Politique d'aliénation des biens* ;
- Les protocoles à conclure avec les services policiers et les organismes sociaux en matière de lutte contre l'intimidation et la violence; une compréhension commune des concepts d'intimidation et de violence; révision de la *Politique visant à contrer l'intimidation et la violence* et élaboration d'un plan d'action-commission ;
- Un *Plan d'action en matière de saines habitudes de vie* (Commission scolaire) ;
- Une sensibilisation à l'importance de faire des choix santé en matière d'alimentation et d'activités physiques ;
- L'implantation du Programme d'éducation à la sexualité et des contenus en orientation scolaire et professionnelle ;
- L'implication communautaire et la sensibilisation à l'écocitoyenneté.



Orientation

3

Un personnel et une gestion administrative centrés sur les besoins et la réussite des élèves

La Commission scolaire accompagne, soutient et valorise un personnel compétent qui utilise, avec efficacité et efficience, toutes les ressources disponibles pour favoriser la réussite de nos élèves.

Réalisations

Pour une meilleure **insertion professionnelle**, la Commission scolaire encourage la mise en œuvre de mentorat, les échanges, le travail d'équipe, le partage d'expertise, la formation continue; les différents services offrent à leur personnel des formations de pointe et les accompagnements nécessaires à l'exercice de leurs fonctions. Le programme d'insertion professionnelle des enseignants a d'ailleurs fait l'objet d'une révision par un comité composé de représentants des établissements du secteur des jeunes, du Service des ressources éducatives et du Service des ressources humaines.

- Dans un contexte de croissance de notre clientèle étudiante, le **Service des ressources humaines** :
 - S'investit, plus que jamais, dans le recrutement de personnel en participant notamment au Salon de l'emploi des 4 commissions scolaires de l'Outaouais (CSO) tout en assurant le suivi au **Programme d'accès à l'égalité en emploi**;
 - Soutient les directions dans l'interprétation des conventions collectives et dans l'accompagnement de leur personnel en développement professionnel, en gestion de changement et dans l'appréciation du rendement ;
 - Diffuse et applique le **Code d'éthique** du personnel ;
 - Contribue à développer une culture organisationnelle en santé et mieux-être et propose un **Programme d'aide au personnel** (Groupe Shepell.fgi) à ceux et celles qui en manifesteraient le besoin ;
- L'ensemble du personnel se sensibilise, de plus en plus, à la **gestion axée sur les résultats** (GAR) ; que ce soit dans les services administratifs ou dans les établissements, les gestionnaires se fixent des objectifs réalistes, choisissent les moyens appropriés pour les atteindre, mettent en place les pratiques qu'ils jugent gagnantes, évaluent et rendent compte des résultats obtenus, puis se réajustent ; les septièmes **conventions de gestion et de réussite éducative**, élaborées dans chaque établissement au printemps 2017, s'inscrivent dans cette démarche ;
- Parmi les **pratiques efficaces** qui ont retenu l'attention des services, on peut noter :
 - L'analyse des implications des **compressions budgétaires** dans les différents secteurs d'activités; les modifications prescrites par la loi au niveau des règles budgétaires ;
 - La mise en application et l'utilisation de **formulaires électroniques** (inscription aux activités de formation, bordereaux de paye, etc.); poursuite du pilotage de MOZAÏK (travaux en cours pour la séance d'affectation électronique, pour le processus de dotation et pour le dossier de santé-sécurité) ;
 - Utilisation de **LUMIX** dans la préparation des tableaux de bord servant à l'analyse des résultats des élèves ;
 - Projet échelonné sur deux années de la mise à niveau et la révision complète de la **technologie sans-fil** afin de desservir des groupes d'ordinateur, avoir une meilleure couverture et obtenir de meilleures performances ;
 - Implantation d'un nouveau **portail pour les parents** ;
 - Implantation d'un nouvel **outil de communication aux répondants** ;
 - Expérimentation avec certaines écoles primaires d'un **nouvel outil de réinscription des élèves** ;
 - Application des pratiques pédagogiques jugées efficaces; **utilisation accrue des technologies** dans les projets à caractère pédagogique (achat de portables, de tableaux interactifs et de tablettes) ;
 - Occupation adéquate de l'**espace médiatique** afin de faire connaître les « bons coups » de notre Commission scolaire; mise à jour du **Recueil de gestion**.

À poursuivre :

- L'utilisation de nouveaux moyens technologiques et de nouveaux logiciels visant l'efficacité et l'efficience des services; la poursuite des travaux au niveau du portail et notre entrée dans les médias sociaux; la création des formulaires pour les frais de voyage et de déplacement, les demandes d'avances et de petites caisses, les transferts de budget et les inter-unités, etc. ;
- La révision de la *Politique pour contrer la violence et le harcèlement en milieu de travail* ;
- Migration de l'archivage de «Clé de voûte» vers Constellio ; suivi de la mise à jour du Calendrier de conservation et des recommandations de l'analyse de la gestion documentaire ;
- Le Guide des communications précisant le rôle et les responsabilités de chacun ;
- Une procédure de transmission de l'information relative aux activités réalisées dans les établissements ;
- La fusion des bases de données Jade et TOSCA à la FGA et à la FP ;
- L'implantation du système de gestion des requêtes du transport (GRDT) ;
- L'analyse et la mise en œuvre de nouvelles pratiques administratives ;
- La révision des politiques et des procédures existantes ;
- Révision de certains processus de recrutement afin de faire face à la pénurie grandissante dans le domaine de l'éducation.



Orientation

Des partenariats à privilégier dans l'accomplissement de notre mission

Notre Commission scolaire entretient l'étroite collaboration entre l'école, la famille et la communauté, en appui à notre démarche éducative, pour le plein développement et l'épanouissement de nos élèves, le mieux-être de la communauté, du milieu.

Réalisations

- Les communiqués de presse, le Cahier de la rentrée, le Rapport annuel, le Portail, les sites WEB et les pages Facebook de la Commission scolaire et des établissements sont autant de moyens privilégiés pour **faire connaître** aux parents, puis au grand public, **les réalisations de notre Commission scolaire** ;
- Les **parents** demeurent nos **premiers partenaires**: ces derniers sont nombreux à participer et à s'engager au sein des conseils d'établissement (CÉ), du Comité de parents, du Comité ÉHDAA et des divers comités du Conseil des commissaires ; et c'est sans compter toutes les actions bénévoles qu'ils effectuent au quotidien, auprès des jeunes, dans nos établissements; une formation pour les membres des CÉ est organisée annuellement et des fascicules ont été préparés à l'intention des membres des CÉ pour mieux saisir certaines réalités financières ;
- La Commission scolaire siège à différentes tables qui souhaitent son expertise en matière d'éducation : Table Éducation Outaouais, Gatineau - Ville en santé, Table sur l'itinérance, Comités avec l'Université du Québec en Outaouais, Loisir sport Outaouais, tables locales et régionales de concertation sur les saines habitudes de vie, table de concertation MÉES-MSSS, etc. ;
- La **concertation entre les commissions scolaires** de la région est omniprésente (table des Commissions scolaires, table régionale de coordination pédagogique, divers groupes-conseils, table régionale des différents services) ;
- Un suivi rigoureux et diligent des **doléances** ou des **plaintes** exprimées par les parents est assuré par le Secrétariat général ; les plaintes et les insatisfactions ont été réglées informellement et le **Protecteur de l'élève** a eu à intervenir dans un dossier dont la teneur est précisée dans son rapport annuel ;
- La Commission scolaire se fait un devoir d'être présente à tous les événements qui mettent en lumière les réalisations et les réussites de ses élèves; la participation des commissaires à ces événements est particulièrement remarquable ;
- La **Fondation de la CSPO** a le loisir de faire connaître son implication et son apport important dans tous les projets qui favorisent la persévérance scolaire et la réussite éducative des élèves (ex.: Campagne de financement permettant d'offrir à des élèves démunis, les fournitures scolaires dont ils ont besoin). Elle a tenu son souper-bénéfice le 6 avril 2017.

À poursuivre :

- **L'intégration des organismes communautaires et des nouveaux partenaires dans la recherche de solutions visant la persévérance et la réussite scolaires;**
- **La reconnaissance des partenaires et la définition de nos besoins en matière de partenariat;**
- **L'analyse et la rentabilisation de notre participation au sein de certains organismes partenaires;**
- **Accentuer les partenariats avec les institutions collégiales et universitaires notamment l'Université du Québec en Outaouais (UQO).**

Planification stratégique 2014-2018

NOTRE MISSION

(Notre raison d'être)

Afin de favoriser la réussite de tous ses élèves, d'en faire des citoyens bien intégrés socialement et professionnellement, engagés et responsables, de contribuer au mieux-être et au devenir de la communauté qu'elle dessert, **notre Commission scolaire se donne comme mission :**

1. D'offrir à ses élèves, jeunes et adultes, l'accessibilité à des services éducatifs de qualité, répondant à leurs besoins multiples et variés ;
2. De soutenir et d'accompagner ses établissements dans la réalisation de leur mission ;
3. De faire la promotion et de valoriser l'école publique ;
4. De contribuer au développement de la région et de la communauté par la mise en œuvre de services et d'activités associées à son domaine de compétence.

NOTRE VISION

(Ce que nous voulons être)

« Plus que jamais soucieuse de la persévérance et de la réussite des élèves, la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais se veut une organisation apprenante, fière d'un personnel performant et dynamique qui, de concert avec les parents, les partenaires, la communauté et les élus, met tout en œuvre pour offrir à sa clientèle des services de qualité! »

NOS VALEURS, NOS CROYANCES

(Ce qui guide nos actions)

Fidèle à sa tradition d'excellence, la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais souhaite répondre aux besoins et aux attentes du milieu : elle vise, dans toutes ses actions, le maximum d'efficacité et d'efficience, c'est-à-dire de « faire les bonnes choses et de bien les faire ».

Pour y arriver, elle mise sur un ensemble de valeurs qui, dans leur interdépendance, contribuent à développer les attitudes essentielles à l'atteinte des objectifs qu'elle se fixe.



VALEURS PRIORISÉES	ATTITUDES
<p>→ Le respect des autres et de leur compétence, qui préside à des relations humaines de qualité, qui crée cette atmosphère de vie agréable et stimulante ;</p> <p>→ L'ouverture d'esprit et l'empathie, avec lesquelles il faut recevoir les autres ;</p> <p>→ L'écoute attentive qui permet de bien comprendre les problématiques et d'accepter les solutions novatrices.</p>	<p style="text-align: center;">Accueil</p>
<p>→ L'adhésion à la mission et aux orientations de l'organisation qui nous place en mode « solution » face aux défis à relever et qui nous incite à être créatifs, à oser prendre des initiatives, à persévérer, à nous dépasser ;</p> <p>→ L'éthique professionnelle qui nous guide sur la voie de la rigueur, de l'équité, de l'honnêteté intellectuelle, de la loyauté, de l'intégrité.</p>	<p style="text-align: center;">Engagement</p>
<p>→ L'esprit d'équipe qui se traduit dans la collaboration, qui nous incite à l'entraide, au partage des informations judicieuses et des bonnes pratiques dans le cadre d'une communication franche et qui nous permet aussi de nous réaliser tout en contribuant à l'épanouissement d'autrui.</p>	<p style="text-align: center;">Accompagnement</p>
<p>→ La reconnaissance des réalisations, des initiatives et des bons coups de chacun, mais aussi de l'organisation de ces réussites qui engendre un sentiment de fierté, de devoir accompli et qui cultive notre sentiment d'appartenance à la Commission scolaire.</p>	<p style="text-align: center;">Valorisation</p>



DÉCLARATION DE SERVICES

À la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, nous voulons réaliser notre mission dans le respect de nos valeurs et nous nous engageons à :

- Favoriser l'émergence d'une culture de réussite ;
- Offrir des services éducatifs de qualité répondant aux besoins de notre clientèle ;
- Favoriser l'accessibilité à nos services ;
- Répartir nos ressources avec équité, efficacité, transparence et responsabilité à en rendre compte ;
- Soutenir et accompagner chaque acteur au regard de sa responsabilité ;
- Favoriser une bonne maîtrise de la langue française chez nos élèves et chez notre personnel ;
- Agir en concertation avec les partenaires du milieu ;
- Contribuer au développement social, culturel et économique de la région.

La réussite, un rêve à notre portée



Ensemble vers la réussite!

ORIENTATION

1

Des services éducatifs de qualité

1. Augmenter le taux de diplomation et de qualification.
2. Améliorer la persévérance et la réussite scolaires chez certains groupes cibles en FGJ.
3. Améliorer la maîtrise de la langue française.

ORIENTATION

2

Un environnement socio-éducatif stimulant

4. Diminuer le nombre de sorties sans diplôme ni qualification en FGJ et en FGA.
5. Assurer un environnement sain et sécuritaire dans les établissements.
6. Développer les préceptes d'une citoyenneté responsable.

L'élève

ORIENTATION

3

Un personnel et une gestion administrative centrés sur les besoins et la réussite des élèves

7. Soutenir la compétence et le développement professionnel de notre personnel; favoriser des relations humaines de qualité.
8. Exploiter nos ressources en vue d'atteindre nos objectifs pédagogiques.

ORIENTATION

4

Des partenariats à privilégier dans l'accomplissement de notre mission

9. Solliciter, encourager et soutenir la collaboration des parents dans la réalisation de notre mission.
10. Entretenir une culture de partenariat qui contribue à la réalisation de notre mission et au développement de la communauté.



Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
www.cspo.qc.ca

Réalisation : kameteens.ca



Déclaration contre l'intimidation et la violence

Considérant que, pour bien apprendre, il faut d'abord se sentir en sécurité, la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais souhaite assurer un environnement favorable à l'épanouissement et à la réussite éducative de ses élèves, un environnement exempt d'intimidation et de violence où l'intégrité physique et psychologique sera respectée (Politique visant à prévenir et à contrer la violence en milieu scolaire, adoptée en juin 2007).

Dans le respect des prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique en matière d'intimidation et de violence* (article 220), la Commission scolaire s'est engagée dans une démarche d'accompagnement des membres de la direction afin de favoriser leur autonomie dans la gestion de ce dossier dans chacun des milieux.

De la formation et des outils ont été mis à leur disposition afin de mieux s'approprier les exigences de la loi et d'en assurer le suivi auprès de l'ensemble du personnel. À titre d'exemple :

- L'arrimage des objectifs du plan de lutte à la convention de gestion et de réussite éducative ainsi que le monitoring pour la révision relative aux données recueillies ;
- Les échanges et les partages des pratiques gagnantes ;
- Le volet encadrement et code de vie ;
- Rencontre régionale à l'automne 2017 ;
- Un point statutaire aux rencontres de concertation primaire et secondaire, etc.

De plus, notre agente pivot participe au réseautage regroupant les agents des 4 commissions scolaires francophones de la région. Un plan d'action régional a été élaboré et est déployé.

Depuis plusieurs années déjà, des actions sont prises pour diminuer ou contrer les manifestations d'intimidation ou de violence. Mais au-delà des mesures coercitives, un volet **prévention** s'ajoute et la mise en place d'activités visant un **climat scolaire positif et bienveillant** (valorisation aux comportements positifs, comportements-vedettes du mois, Projet Pacifique avec Cap-Santé Outaouais, Acti-leaders, ateliers en partenariat avec le Service de police de la ville de Gatineau (AVISE - VIP), Brigade 51, Garde ça pour toi!, ateliers par Espace Outaouais, activités visant l'acceptation de la différence ainsi que la communication positive, utilisation de la trousse Ma cour, un monde de plaisir, etc.).

Enfin, des partenaires de la communauté se joignent à nous afin de mieux contrer le phénomène de l'intimidation et de la violence et garantir le climat propice au développement et à la réussite de nos jeunes.

Au printemps 2016, tous les élèves de la CSPO ont complété le **sondage SÉVI – Sondage École Violence Intimidation** (de la 4^e année du primaire à la 5^e année du secondaire) et le QP3 (pour les élèves du préscolaire à la 3^e année du primaire). Dans le sondage SÉVI, 81 % de nos élèves affirment se sentir en sécurité à l'école, ce qui représente 3 % de plus que dans le sondage PROPEL réalisé l'année antérieure. Ce résultat est similaire à celui obtenu au SÉVI de 2014, à la différence près qu'il inclut les 4 écoles secondaires, ce qui n'était pas le cas en 2014 puisque 2 des 4 écoles secondaires avaient participé au SÉVEQ (Sondage sur la Sécurité et violence en milieu éducatif), c'est-à-dire l'étude de Claire Beaumont de l'Université Laval, et n'avaient donc pas été soumises au SÉVI. En 2017-2018, une 2^e passation du sondage est prévue.

La cour d'école demeure l'endroit le plus à risque où se produisent des conduites inappropriées. Les directions d'établissements et leur comité ont mis en place, avec leur personnel, des activités et des mesures pour modifier certains comportements et contribuer ainsi au développement d'un milieu sain, sécuritaire et bienveillant.

En juin 2017, le nombre total des événements rapportés par les intervenants des écoles primaires et secondaires durant l'année scolaire 2016-2017 sont en diminution de 12 % en comparaison avec l'année scolaire 2015-2016. La violence physique demeure au premier rang dans les types de violence rapportés. On constate une diminution importante de la violence verbale de 19 % et de la violence sociale de plus de la moitié. Les événements de violence écrite et de violence électronique ont quant à eux doublé.

En analysant la situation séparément au niveau des écoles primaires et des écoles secondaires, on remarque que le nombre d'événements rapportés par les intervenants dans les écoles secondaires a diminué de 27 % alors qu'au primaire, la diminution est de 8,2 %. La violence la plus prépondérante au primaire demeure la violence physique (66 %), alors qu'au secondaire il s'agit de la violence verbale (36 %).

Pour l'année 2016-2017, les événements rapportés par les intervenants des écoles de la CSPO placent la violence physique (61 %) au premier rang, suivi par la violence verbale (29 %), la violence sociale (7 %), la violence électronique (3 %) et la violence écrite (1 %).

À la lumière de ces données, nous pouvons croire que les interventions face à la violence verbale ont eu une incidence positive sur le nombre d'événements s'y rapportant. Ainsi, il sera judicieux de poursuivre nos interventions face à la violence verbale en faisant la promotion de la communication positive. En ce qui concerne la violence physique qui demeure le type de la violence le plus fréquent dans les déclarations d'événements, il pourra être pertinent d'accroître et de peaufiner nos interventions face à ce type de violence.



La Convention de partenariat

Nos résultats 2016-2017

Le contexte dans lequel la présente Convention de partenariat a été élaborée au printemps 2010 prévaut toujours. Notre clientèle est en pleine croissance; au 30 septembre 2016, elle se chiffre à 15 128 élèves sans compter ceux et celles qui fréquentent la Formation générale des adultes et la Formation professionnelle, 1 612 élèves «équivalent temps plein»; elle pourrait, suivant les prévisions ministérielles, atteindre les 17 328 en 2019-2020 au secteur jeunes.

Par ailleurs, les dernières statistiques ministérielles, obtenues à ce jour, touchent une fin de cohorte (2009-2010) qui en était, en juin 2016, à sa 7^e année au secondaire et qui n'a que partiellement bénéficié des mesures mises en place lors de l'élaboration de la Convention de partenariat (2010) et des Conventions de gestion (à partir de 2011) ; il est donc encore difficile de mesurer, à ce moment-ci, l'impact que les moyens choisis ont eu sur la réussite de ces élèves.

1.A TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION AU SECONDAIRE AVANT L'ÂGE DE 20 ANS*

En pourcentage	2005 - 2006			2006 - 2007			2007 - 2008			2008-2009			2009-2010		
	Juin 2012			Juin 2013			Juin 2014			Juin 2015			Juin 2016		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
CSPO	67,9	72,4	70,1	62,3	70,2	65,9	68,1	77,7	72,5	74,9	79,9	77,3	77,5	85,1	81,4
Région 07	63,1	69,9	66,4	62,1	69,8	65,8	65,6	74,4	69,8	69,6	75,7	72,4	71,2	75,6	73,3
Réseau public	65,3	77,1	71,0	66,4	77,8	71,9	68,1	79,8	73,8	69,6	80,6	74,9	71,9	81,4	76,5
Québec	69,6	80,5	75,0	70,6	81,2	75,8	72,5	83,0	77,7	73,8	83,9	78,8	75,8	84,4	80,1

* Tous parcours confondus

Cible de la Convention de partenariat :

Situation de départ en juin 2008 : 69,6 %

Pour juin 2013 : 74 % pour juin 2017 : 78 % pour juin 2020 : 81 %

Nos résultats se sont améliorés de 4,1 % par rapport à juin 2015. Notre cible pour juin 2020 est déjà atteinte. Cependant, les résultats obtenus en juin 2016, par la cohorte 2010-2011, après 6 ans, nous permettent de croire que nous pourrions subir une baisse en atteignant 78,6 % en juin 2016.

Remarques :

- Par rapport à juin 2015, le taux de diplomation et de qualification s'est amélioré de 2,6 % chez les garçons et de 5,2 % chez les filles ;
- Dans le Portrait des statistiques ministérielles, on note une augmentation de 1,1 % en Formation générale des adultes, et une baisse de 0,4 % en Formation professionnelle, par rapport à juin 2014 ;
- À la CSPO en juin 2016, le taux de diplomation est passé de 71,8 % à 76,3 %, alors que le taux de qualification est passé de 5,5 % à 4,9 %.

1.B TAUX DE SORTIES SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION EN FGJ

En pourcentage	2011 - 2012			2012 - 2013			2013 - 2014			2014 - 2015		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
CSPO	24,0	17,3	20,7	22,0	17,0	19,4	24,4	14,5	19,3	25,9	15,8	20,8
Région 07	27,0	21,1	24,0	26,3	20,9	23,7	25,4	17,1	21,3	24,4	16,3	20,5
Réseau public	22,7	14,3	18,4	21,9	13,9	17,8	19,8	12,6	16,2	19,2	11,9	15,5
Québec	19,8	12,9	16,2	18,8	11,9	15,3	17,4	11,0	14,1	16,8	10,4	13,5

Cible de la Convention de partenariat :

Situation de départ en juin 2008 : 27,7%

Pour juin 2013 : **26%** pour juin 2017 : 23% pour juin 2020 : 20%

La cible fixée pour l'ensemble de l'exercice semble atteignable.

Remarques:

- Notre taux de sorties sans diplôme ni qualification a fluctué dans les dernières années et est passé de 23,1% en 2009–2010 à 19,3% en 2013–2014 pour remonter à **20,8% en juin 2015**.
- Pendant cette période, notre taux de sorties sans diplôme ni qualification fluctue chez les garçons, mais s'améliore du côté des filles.

1.C TAUX DE SORTIES SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION EN FGA

2009 – 2010 : 35 %	2010 – 2011 : 37 %	2011 – 2012 : 34 %	2012 – 2013 : 32 %
2013 – 2014 : 27 %	2014 – 2015 : 30 %	2015 – 2016 : 31 %	2016 – 2017 : 28,7 %

Cible de la Convention de partenariat :

Situation de départ en juin 2008 : 36 %

Pour juin 2013 : **35 %** pour juin 2017 : 33 % pour juin 2020 : 30 %

La cible fixée pour 2020 est atteinte.

2. RÉSULTATS AUX ÉPREUVES UNIQUES DU MÉES

Taux de réussite pour l'ensemble des épreuves uniques, de juin 2009 à juin 2016 :

De juin 2009 à juin 2011, le français et l'anglais étaient les deux seules matières où des examens ont été administrés, ce qui rendait aléatoire la comparaison avec les années antérieures*. Depuis juin 2012, des examens en Histoire et éducation à la citoyenneté, en Sciences et technologie et en Mathématique de 4^e secondaire ont été administrés; on peut difficilement comparer le taux de réussite pour l'ensemble des épreuves de 2009 à 2011 avec le taux de réussite des années 2012 à 2014.

	CSPO	Région 07	Réseau public	Québec
Juin 2009 *	86,0	85,4	86,0	88,2
Juin 2010 *	92,6	91,4	91,8	93,3
Juin 2011 *	93,2	90,5	91,8	93,4
Juin 2012	83,4	81,8	80,1	83,4
Juin 2013	86,9	83,7	83,4	86,1
Juin 2014	85,3	84,1	83,9	86,4
Juin 2015	83,1	82,5	83,6	86,4
Juin 2016	85,1	85,3	87,7	89,8

Taux de réussite aux épreuves de français (écriture) de 5^e secondaire :

Entre juin 2009 et juin 2016, le taux de réussite de la CSPO est passé de 78 % à **76,1%** alors que pour l'ensemble du réseau public, il est passé de 82 % à 80,6 %.

Cible de la Convention de partenariat :

Situation de départ en juin 2009 : 78 %

Pour juin 2013 : **83 %** pour juin 2017 : 87 % pour juin 2020 : 92 %

Cible révisée du plan stratégique 2014-2018: 85 % pour juin 2018

La cible fixée pour juin 2013 n'a pas été atteinte; celle de 2020 semble de plus en plus irréaliste.

Taux de réussite aux épreuves de français (lecture) du 2^e cycle du primaire:

Le taux de réussite se situe à **84 %**, en juin 2017, par rapport à 85 % en 2015 et 82 % en 2014.

Cible de la Convention de partenariat :

Situation de départ en juin 2009 : 74 %

Pour juin 2013 : 78 % pour juin 2017 : 82 % pour juin 2020 : 85 %

Cible révisée du plan stratégique 2014-2018: 86 % pour juin 2018

La cible fixée pour l'ensemble de l'exercice est en voie d'être atteinte.

Taux de réussite aux épreuves de français (lecture) du 3^e cycle du primaire :

Le taux de réussite se situe à **90 %**, en juin 2017, par rapport à 85 % en 2014, 83 % en 2015 et 95 % en juin 2016.

Cible de la Convention de partenariat :

Situation de départ en juin 2009 : 71 %

Pour juin 2013 : 75 % pour juin 2017 : 80 % pour juin 2020 : 85 %

Cible révisée du plan stratégique 2014-2018: 86 % pour juin 2018

La cible fixée pour juin 2017 est présentement atteinte.

Taux de réussite aux épreuves de français (lecture) de 3^e secondaire:

Le taux de réussite se situe à **63 %**, en juin 2017, par rapport à 62 % en 2014, 59 % en 2015 et 70 % en juin 2016.

Cible de la Convention de partenariat :

Situation de départ en juin 2009 : 64 %

Pour juin 2013 : 70 % pour juin 2017 : 75 % pour juin 2020 : 80 %

La cible fixée pour juin 2013 n'a pas été atteinte; celle de 2020 semble de plus en plus irréaliste.

3. TAUX DE QUALIFICATION DANS LE PARCOURS DE FORMATION AXÉE SUR L'EMPLOI

Suivant les indications actuelles, le taux annuel de qualification en FPT (Formation préparatoire au marché du travail) se situe à **36 %** en 2016-2017 par rapport à **60 %** l'année précédente. En FMSS (Formation aux métiers semi-spécialisés), ce taux se situe à **73 %** par rapport à **86 %** l'année antérieure.

Cible de la Convention de partenariat :

Situation de départ en juin 2008 : 25 %

Pour juin 2013 : 18 % en FPT et 46 % en FMSS pour juin 2017 : 22 % en FPT et 50 % en FMSS

Selon notre taux annuel, les cibles fixées pour le FPT et le FMSS ont été atteintes.

4. UN ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE

Deux objectifs ont été arrêtés : le taux d'élèves physiquement actifs et le taux d'élèves éprouvant un sentiment de sécurité dans nos établissements.

Le **taux d'élèves physiquement actifs** a pu être évalué; un questionnaire «EN FORME», produit par le Centre PROPEL a été administré aux élèves en 2014-2015 qui nous indique que **40 %** des jeunes respectent le niveau d'activité physique recommandé (soit 60 minutes par jour d'activités d'intensité moyenne), **50 %** chez les garçons, mais **29 %** seulement chez les filles.

Par contre, suivant les résultats du SÉVI (Sondage École Intimidation Violence) le taux d'élèves éprouvant un sentiment de sécurité s'élève à 81 % pour l'ensemble de la Commission scolaire (83 % au primaire et 79 % au secondaire). Les zones vulnérables ont été identifiées et des actions ont été entreprises qui, pour chaque école, s'inscrivent dans la convention de gestion et de réussite éducative.

Le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence s'inscrit désormais dans la convention de gestion tout comme c'est devenu le cas pour les saines habitudes de vie.

5. LE NOMBRE DE NOUVEAUX INSCRITS EN FP (TEMPS PLEIN) AGÉS DE MOINS DE 20 ANS

2008 – 2009 : 193	2009 – 2010 : 199	2010 – 2011 : 213
2011 – 2012 : 253	2012 – 2013 : 208	2013 – 2014 : 190
2014 – 2015 : 168	2015 – 2016 : À venir	2017 – 2018 : À venir

Cible de la Convention de partenariat :

Situation de départ en juin 2008 : 160

Pour juin 2013 : **170** pour juin 2017 : 185 pour juin 2020 : 200

La cible était atteinte, mais fluctue suivant divers facteurs.

Moyens privilégiés pour favoriser la réussite

- Un plan d'accompagnement du personnel se rapportant aux besoins exprimés dans les conventions de gestion (particulièrement en lecture, en mathématique et en sciences) ;
- Une expérimentation élargie des pratiques pédagogiques efficaces validées par la recherche (ex. l'enseignement explicite, l'enseignement réciproque, la gestion des apprentissages et la gestion des comportements); une appropriation systématique de la réponse à l'intervention (RAI) ;
- Un déploiement de l'équipe d'orthopédagogues dans les établissements centrée sur la prévention, le dépistage précoce et l'intervention rapide ;
- Un déploiement, dans les établissements, de l'équipe d'orthopédagogues centrée sur la rééducation en fréquence et en intensité pour certains élèves ayant des indices de dyslexie ;
- L'harmonisation de l'élaboration et du suivi des plans d'intervention (SPI) ;
- Un suivi particulier des élèves HDAA intégrés en classe régulière ;
- Un suivi plus rigoureux des élèves empruntant le parcours de formation axée sur l'emploi (PFAE) ;
- Une attention particulière aux élèves vulnérables ou à risque de décrochage scolaire ;
- Une importance plus grande accordée aux diverses transitions par la transmission des informations permettant une continuité de services, plus particulièrement auprès des élèves éprouvant des difficultés;
- Une application plus rigoureuse des voies de renforcement de la Stratégie d'intervention «Agir autrement» ;
- La lecture interdisciplinaire priorisée à tous les niveaux ;
- Le déploiement du continuum en «approche orientante» et la promotion de la Formation professionnelle ;
- L'instauration de mesures rehaussant le sentiment de sécurité, dans chaque établissement, et de mesures visant à rendre les élèves davantage physiquement actifs.

Pilotage des conventions de gestion et de réussite éducative

Chaque année, au moment du bilan annuel, les établissements sont appelés à brosser un tableau de leur situation.

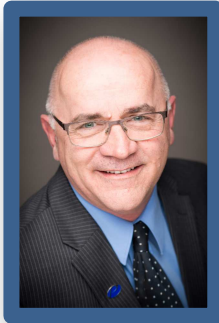
Les résultats scolaires ont été analysés, à chaque étape, à partir de tableaux de bord élaborés grâce au logiciel LUMIX, par le Service de l'organisation scolaire, et à partir des statistiques fournies par le Service des ressources éducatives. De nouveaux objectifs sont alors fixés pour l'année subséquente. Une rencontre, entre la direction de l'établissement et la directrice générale adjointe, permet d'échanger sur les résultats obtenus, la pertinence des nouvelles cibles, les moyens choisis pour y arriver; plusieurs rencontres de réflexion pédagogique permettent aussi d'aborder en grand groupe certaines problématiques vécues en cours d'année.

Un plan d'accompagnement, élaboré par le Service des ressources éducatives, répond aux besoins exprimés par les établissements dans leur convention de gestion et de réussite éducative.

De plus, la mise en place de communautés de pratiques chez les directions (COP) et de communautés d'apprentissage professionnelle (CAP) dans les écoles permet de développer une culture d'apprentissage coopératif et d'échanger sur les pratiques efficaces dans le but d'améliorer les résultats et la réussite de nos élèves.

Au fil du temps, le nombre d'objectifs est appelé à croître afin de répondre aux réalités des établissements; ainsi des cibles ont été définies au sujet de la lutte à l'intimidation et à la violence ou encore, dans le domaine des saines habitudes de vie, ou de la promotion de la Formation professionnelle.

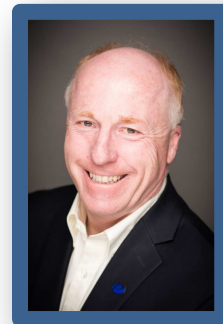
Les membres du Conseil des Commissaires 2016-2017



Mario Crevier
Vice-Président



Johanne Légaré
Présidente de la CSPO



Gilles Chagnon
Vice-Président



Gilbert Couture



Christiane Hallée



Nathalie Villeneuve



Marcel Pépín



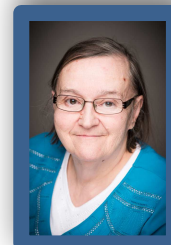
Marthe Nault



Christiane Gourde



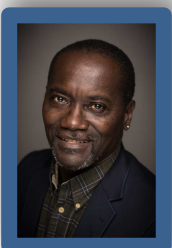
Réjean Desjardins



Francine Lorange



Alain Gauthier



Antoine Gomis



Danny Lepage



Serge Lafortune



Bianca Nugent

Les décisions du Conseil des Commissaires

Les membres du Conseil des commissaires ont siégé à 20 reprises lors de l'année 2016-2017. Les sujets ont fait l'objet de discussions autour de la table et les commissaires ont adopté les résolutions afférentes. Nous vous présentons la liste des différentes décisions.

SEPTEMBRE

- Nomination du vice-président, M. Gilles Gagnon, et des membres du Comité exécutif (CÉ) par la proposition de l'un ou l'autre des membres du Conseil des commissaires (CC) (sauf si l'un des membres du Conseil exige que la procédure d'élection soit appliquée) ;
- Nomination de M. Pierre Ménard et de Mme Paméla Touchette-Giroux comme scrutateurs, aux fins de la procédure d'élection à la vice-présidence, et des membres du CÉ ;
- Nomination des membres des comités internes, des comités permanents et des autres comités ;
- Nomination des personnes pour la représentation de la CSPO auprès de divers organismes ainsi qu'auprès de la FCSQ ;
- Sollicitation de la participation des commissaires aux comités de sélection à partir de la liste dressée à cet effet ;
- Modification des demandes précédentes de subventions, auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES), pour l'agrandissement (6 locaux et 1 gymnase simple) à l'École au Cœur-des-Collines (La Pêche) et pour la construction d'une école primaire (4-24) dans le secteur urbain ouest du territoire de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) ;
- Protocole d'entente spécifique avec la Ville de Gatineau pour l'École du Plateau ;
- Convention de partenariat, avec la Caisse Desjardins de Hull-Aylmer, relative au projet d'aménagement de la cour de l'École des Cavaliers ;
- Accord du contrat relatif à la réfection de la

maçonnerie à l'École du Plateau, 514 145,96 \$ (LCC & Associés Canada Inc.

OCTOBRE

- Nomination de M. François Bélanger à la direction de l'École des Rapides-Deschênes et de M. Jocelyn Bourdon à la direction de l'École du Lac-des-Fées ;
- Abrogation de la résolution C.C.-15-16-009 et convenance de la répartition du montant annuel maximal de rémunération rétroactive des membres : de la rémunération annuelle de base pour les commissaires et les commissaires parents ainsi que du versement des suppléments annuels à la présidente et aux vice-présidents du Conseil et du CÉ ;
- Proposition que la CSPO donne un avis public de son intention, à sa séance du 14 décembre 2016, d'adopter le Règlement fixant le jour, l'heure et le lieu de ses séances ordinaires ;
- Approbation de l'acte de servitude entre la CSPO et M. Éric Boucher relatif à une servitude de vue accordée au bénéfice de l'immeuble Limoges de l'École internationale du Village ;
- Désignation de M. Pierre Ménard, directeur du Secrétariat général et du Service des communications, comme représentant de la CSPO auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux ;
- Proposition de soumission de la candidature de Mme Christiane Gourde et de Mme Martine Nault à la fonction de membre du conseil d'administration du Cégep de l'Outaouais représentant les commissions scolaires (CS) du territoire qu'il couvre ;
- Définition du bassin des effectifs scolaires de

l'École 034 et modification du bassin de certaines écoles du secteur ouest (du Vieux-Verger, des Trois-Portages et des Tournesols) à compter du 1er juillet 2017, les élèves de 6e année pouvant terminer leur primaire à leur école actuelle, sous réserve de la capacité d'accueil, et que le transport soit assuré, le cas échéant ;

- Approbation du « Protocole d'entente spécifique – École des Trois-Portages » avec la Ville de Gatineau.



**Première pelletée de terre
Nouvelle école 035**

NOVEMBRE

- Nomination de :
 - Mme Nadine Peterson au poste de directrice générale adjointe aux affaires éducatives à la Direction générale
 - M. Stéphane Lacasse comme directeur du Service des ressources éducatives ;
 - M. Pierre Ménard comme directeur de l'École secondaire Mont-Bleu ;
 - Mme Lucie Plouffe au poste de directrice du Service des ressources humaines ;
 - Mme Touria Chraïbi comme directrice du Service des ressources matérielles ;
- Proposition du dépôt des états financiers de la CSPO pour l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 2016 ;
- Proposition de l'instauration d'un régime d'emprunts lui permettant d'effectuer, d'ici le 30 septembre 2017, des emprunts à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant

n'excédant pas 55 351 000 \$;

- Proposition de la formation du comité de négociation concernant les contrats de transport scolaire ;
- Adoption du plan de travail du Comité de l'organisation scolaire et du transport tel que présenté ;
- Désignation de Mme Jessica Botelho, de M. Daniel Jacob, de M. Benoît Prud'homme, de M. Maxime Wypruk, comme personnes pouvant agir à titre de secrétaires de comités de sélection pour la CSPO ;
- Proposition, pour le projet de construction de la nouvelle École primaire 035 dans le secteur urbain ouest, de l'embauche des firmes Fortin, Corriveau, Salvail, Damphousse, architecture & design pour les services en architecture ; WSP Canada Inc. pour les services d'ingénierie en mécanique et électricité du bâtiment ; et Les Consultants Yves Auger & Associés selon les termes du devis descriptif, pour les services d'ingénierie en structure, aménagements extérieurs et ingénierie des sols et que les honoraires soient conformes au décret en vigueur, selon la méthode à pourcentage ;
- Proposition de résiliation du contrat relatif au projet « Amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées et travaux de mise aux normes » au Centre La Génération ;
- Proposition que les commissaires représentant le Comité de parents siègent au CÉ et aux comités internes ainsi qu'aux comités permanents ;
- Félicitations aux élèves de la Brigade culinaire de l'École secondaire Grande-Rivière qui ont concocté plus de 225 sacs de soupe et offerts gracieusement au Centre alimentaire d'Aylmer ainsi qu'à tous ceux qui leur ont offert leur soutien ;
- Félicitations à Mme Chantal Desmarais, conseillère pédagogique de la CSPO, qui a remporté le prix de l'Association des Conseillères et des Conseillers pédagogiques du Québec (ACCPQ) 2016 dans la catégorie Agent de changement. Responsable du dossier Stratégie d'intervention Agir autrement ;
- Félicitations à Mme Natacha Soulard, directrice de l'École Saint-Paul ainsi qu'à son équipe-école pour leur dévouement et leur professionnalisme

dans la situation vécue lors de la découverte d'amiante occasionnant une fermeture de l'école du jeudi 10 novembre au lundi 21 novembre 2016. Des remerciements devront également être transmis à la Ville de Gatineau et son service de police pour son précieux appui dans le dossier, à Appétit-Midi, à Hebdo-Ménage (La Relance), à Gestion ARSO (La Fonderie), à Baie Transport, à Autobus Campeau, à Accueil Parrainage Outaouais (APO), au directeur de l'École secondaire Mont-Bleu, M. Stéphane Lacasse et à la directrice de l'École des Cavaliers, Mme Catherine Dubuc.

DÉCEMBRE

- Nomination de :
 - Mme Caroline Sauvé, avocate, comme secrétaire générale et directrice du Service des communications ;
 - M. Simon Leclair comme directeur de l'École 034 ;
 - Mme Patricia Ryan comme directrice de l'École Euclide-Lanthier ;
 - M. Matthieu Larocque comme directeur adjoint du Centre de formation professionnelle de l'Outaouais (CFPO) ;
 - Désignation de Mme Caroline Sauvé comme responsable de l'observation des règles contractuelles (RORC) de la CSPO ainsi que représentante de la CSPO auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux ;
- Adoption du plan de travail du Comité du partenariat et des communications et du Comité des services éducatifs ;
- Adoption du règlement fixant le calendrier des séances du Conseil ;
- Achat de mobilier du personnel administratif et enseignant à l'École du Grand-Boisé, 23 922,75 \$ (ArtWoods BuroPlus) ;
- Autorisation pour l'implantation permanente

du DEP « Mécanique de machines fixes » au CFPO.

JANVIER

- Mandat au CÉ de revoir les processus décisionnels de la CSPO et de soumettre un premier rapport de ses travaux à la séance ordinaire du CC du 8 février 2017 ;
- Nomination de M. Yvon Landry au poste de président d'élection en vue de l'élection scolaire partielle du 19 mars 2017, qui aura lieu s'il y a scrutin, à la CSPO ;
- Embauche de professionnelles et professionnels de la construction pour le projet « Construction, École 040, secteur urbain ouest » :
 - Architectes - les firmes Birtz Bastien Beaudoin Laforest, architectes, et Jodoin Lamarre Pratte, architectes ;
 - Ingénieurs en mécanique et électricité du bâtiment - la firme WSP Canada inc. ;
 - Ingénieurs en structure, aménagements extérieurs et ingénierie des sols - les firmes Les Consultants Yves Auger et associés inc., Dumont Groupe Conseil et Golder Associés Ltée.

FÉVRIER

- Nomination du récipiendaire du Prix Rachel Patry 2017, selon la recommandation du comité de sélection, qui sera dévoilé le 8 mars 2016 ;
- Déclaration de la troisième semaine de février



- comme étant celle des Journées de la persévérance scolaire (JPS) et inscription de la CS comme partenaire, appui à la Table Éducation Outaouais (TÉO) qui lutte contre le décrochage afin que l'Outaouais soit une région persévérante qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés, et déclaration de la persévérance scolaire et de la réussite éducative comme étant une priorité pour la CSPO et pour la région et ses territoires et envoi d'une copie de cette résolution à la TÉO ;
- Entente d'intervention entre les cinq CS (CSPO, CSCV, CSHBO, CSD et CS Pierre-Neveu) concernant l'embauche commune d'un protecteur de l'élève et de son substitut et désignation de M. Reynald Labelle et ce, jusqu'à échéance de son mandat, le 30 juin 2020 ;
- Approbation du plan de travail ainsi que de l'échéancier du comité pour la révision des processus décisionnels à la CSPO, tels que déposés ;
- Nomination de Mme Nathalie Villeneuve pour assumer l'intérim de la vice-présidence au Comité des services éducatifs jusqu'à la fin du mandat 2016-2017 .
- Demande au MÉES de mettre rapidement à la disposition des CS les nouvelles règles budgétaires du transport scolaire et envoi de cette résolution aux autres CS et invitation lancée à la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) à se prononcer sur le sujet ;
- Adoption du deuxième rapport du Comité de travail sur la révision des processus décisionnels au sein de la CSPO tel que déposé ;
- Soumission de la candidature de Mme Nathalie Villeneuve et de M. Marcel Lalonde à l'Ordre du Mérite scolaire de la FCSQ ;
- Approbation des travaux d'amélioration et de



**Prix Rachel Patry :
Madame Lison Montambeault**

transformation prévus pour 2017- 2018 à même le plan triennal d'immobilisations 2017-2020, pour un montant de 4 591 598 \$.

MARS

- Remise du Prix Rachel-Patry à Mme Lison Montambeault ;
- Présentation Nomination de Mme Christiane Hallée au poste de commissaire de la circonscription no. 3 ;
- Proposition de l'ajout d'une circonscription électorale, aux élections scolaires 2017-2018, aux dix circonscriptions prévues par la Loi sur les élections scolaires et que la présente demande soit transmise au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) dans les plus brefs délais ;
- Demande de l'adoption de règles claires régissant le fonctionnement de la Concertation des CS de l'Outaouais et leur approbation par les CC des quatre CS francophones de l'Outaouais, et ce, avant toute nouvelle prise de position publique de la part de cette instance et qu'elle soit explicitement régie par la règle de l'unanimité ;
- Nomination de Mme Bianca Nugent, commissaire représentant le Comité de parents, pour siéger au comité du prix du bénévole de la CSPO ;

AVRIL

- Prix du bénévole 2017 décerné à M. Martin Montreuil et prix Coup de cœur, à M. Pierre Lévesque ;
- Abrogation des politiques actuelles et adoption de la nouvelle Politique de gestion des cadres comme déposée ;
- Adoption de la structure administrative et du plan d'affectations, 2017-2018, des cadres d'école et de centre et des administrateurs, comme présentés ;
- Désignation de Mme Chantal Leblanc-Bélanger à titre de substitut du protecteur de l'élève de la CSPO aux conditions déterminées dans l'entente de partenariat entre la CSPO, la CSD, la CSCV, la CSHBO et la CS Pierre-Neveu à compter du

1^{er} mai 2017 et ce, jusqu'à échéance de son mandat, le 30 juin 2020 ;

- Nomination de Mme Christiane Hallée comme membre du CÉ, du Comité de l'organisation scolaire et du transport ainsi que du Comité des services éducatifs ;
- Approbation des Protocoles d'entente avec la Ville de Gatineau pour l'aménagement de la cour de l'École de l'Amérique-Française et d'un terrain synthétique à l'École Saint-Rédempteur, ainsi que pour la construction d'un chalet écologique à l'École du Lac-des-Fées ;
- Contrat relatif au projet « remplacement du refroidisseur » à l'École secondaire Grande-Rivière, 307 900 \$ (Mécanique Map) ;
- Adoption du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2017-2020 aux fins de consultations à la Ville de Gatineau, à la MRC des Collines-de-l'Outaouais, au Comité de parents ainsi qu'au Comité consultatif de gestion ;
- Adoption des actes d'établissement 2017-2018 aux fins de consultation auprès du Comité de parents et du Comité consultatif de gestion ;
- Demande, à la Ville de Gatineau, de reconduire l'affectation 2016-2017 des brigadiers adultes pour l'année scolaire 2017-2018, de maintenir et d'ajouter certaines traverses ainsi que de transmettre une copie de ladite résolution à M. Maxime Pedneaud-Jobin, maire de la Ville de Gatineau, aux conseillers des districts concernés et à M. Mario Cyr, superviseur à la Section stationnement, brigade scolaire adulte et contrôle animalier ;
- Dénomination de la bibliothèque de l'École secondaire Mont-Bleu « Bibliothèque Laure-Gaudreau » ;
- Adoption du 3^e rapport du Comité de travail sur la révision des processus décisionnels au sein de la CSPO comme déposé .

MAI

- Octroi de contrats relatifs aux projets :
 - « Remplacement des fenêtres » à l'École du Dôme, 432 222 \$ (Defran inc.) ;
 - « Réfection des vestiaires du gymnase » à l'École secondaire de l'Île, 447 900 \$ (Boless inc.) ;
 - « Cloisons rétractables » à l'École Côte-du-



Prix du Bénévole: M. Martin Montreuil

Nord, 34 447 \$ (KX Construction) ;

- « Salle de toilette adaptée » à l'École Euclide-Lanthier, 32 425 \$ (PBS - 2740621 Canada Ltée) ;
- « Réfection du mur d'un local d'apaisement » à l'École Saint-Rédempteur, 36 400 \$ (PBS - 2740621 Canada Ltée) ;
- « Changement du revêtement et des portes des locaux d'apaisement » à l'École Saint-Jean-Bosco, 56 400 \$ (PBS - 2740621 Canada Ltée) ;
- « Remplacement des fenêtres » au Centre La Génération, 342 422 \$ (Defran inc.) ;
- « Réfection de la toiture – phase 5 » à l'École secondaire Mont-bleu, 311 850 \$ (TMR3 Couvreur inc.) ;
- Approbation de la Convention de partenariat entre la Caisse Desjardins de Hull-Aylmer et la CSPO relative au projet d'embellissement de la cour de l'École du Grand-Boisé et de celle relative au projet de revitalisation de la cour de l'École Saint-Rédempteur ;
- Adoption, avec les modifications proposées, du « Protocole d'entente – Construction d'un terrain synthétique de soccer-football de l'École secondaire Grande-Rivière » avec la Ville de Gatineau ;
- Adoption, avec les modifications proposées, du cadre budgétaire de la CSPO pour l'année scolaire 2017-2018 et recommandation qu'il soit rendu public conformément à la législation en vigueur ;
- Adoption du 4^e rapport du Comité de travail sur la révision des processus décisionnels au sein de la CSPO tel que déposé ;

- Non-renouvellement pour cause d'invalidité d'un enseignant pour l'année 2017-2018 ;
- Radiation de la liste de rappel de deux enseignants en formation professionnelle ;
- Nomination de Mme Viviane Poirier comme directrice adjointe à l'École Euclide-Lanthier (60%) et à l'École du Marais (40%) ainsi que de Mme Marie-Elen Pelletier comme directrice adjointe à l'École des Deux-Ruisseaux ;
- Adoption du projet de division de la CSPO en 11 circonscriptions et de sa soumission à la procédure de consultation publique ;
- Ordre de changement pour le contrat des travaux supplémentaires relatifs au projet « Réfection de l'immeuble Saint-Paul, phase 1 – démolition » à l'École internationale du Village, 35 311,12 \$ (Amor Construction Inc.) ;
- Octroi de contrats relatifs aux projets :
 - « Réfection du système de ventilation » au Centre de formation professionnelle de l'Outaouais, 45 000 \$ (Cosmel Inc.) ;
 - « Réfection des salles de toilettes 022 » à l'École Saint-Rédempteur, 43 700 \$ (DMA Construction) ;
 - « Réfection des salles de toilettes 006 » à l'École Saint-Rédempteur, 71 300 \$ (DMA Construction) ;
 - « Réfection des salles de toilette 411 et 412 » à l'École des Trois-Portages, 76 730 \$ (PBS - 2740621 Canada Ltée) ;
 - « Couloir de la classe des Colibris » à l'École Euclide-Lanthier, 422,30 \$ (Solarium Servitech).
- Octroi de contrats relatifs à l'achat de :
 - Camion tracteur usagé de classe 7 ou 8 pour le programme de mécanique de véhicules lourds routiers (programme 5330) », 54 000 \$(Camion Lussier-Lussicam) ;
 - Pupitres d'élèves pour les classes modulaires à l'École secondaire Grande-Rivière, 29 580 \$ (J L Mélam Enr.) ;
 - Chaises d'élèves pour les classes modulaires à l'École secondaire Grande-Rivière, 11 913 \$ (Alpha-Vico INC) ;
 - Mobilier de classe pour les classes modulaires à l'École secondaire Grande-Rivière, 7 688,04 \$ (Thibo Produits de bureau) ;
- Acquisition de 12 tableaux numériques interactifs

SmartBoard, de 12 projecteurs et de 12 paires de haut-parleurs pour l'École 040, 25 764 \$ (Inso Inc) ;

- Autorisation, avec approbation de la présidente, aux commissaires à utiliser leur véhicule personnel ou un autre moyen de transport tel que l'autobus, le train, le taxi, etc., lors du congrès et de l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) qui se tiendra du 1er au 3 juin 2017.



Inauguration de l'agrandissement de l'École des Deux-Ruisseaux

JUIN

- Octroi de contrats relatifs aux projets :
 - « Réfection du sous-sol de l'École Euclide-Lanthier », 34 746,75 \$ (Amor Construction) ;
 - « Remplacement de l'unité de ventilation de la toiture » à l'École secondaire Grande-Rivière, 199 600,00 \$ (Émile Séguin et fils Ltée) ;
 - « Réfection de la toiture » au Centre l'Arrimage, 264 400 \$ (Couvreur Rolland Boudreault 2413-2276 Québec inc.) ;
 - « Réfection de la toiture » à l'École Euclide-Lanthier, 259 400 \$ (TMR3 Couvreur inc.) ;
 - « Location de construction modulaires – École secondaire Grande-Rivière » - École 040, 1 150 000 \$ (AMB TRESEC INC., 3010) ;
- Autorisation à la présidente et au directeur général à signer une promesse d'achat d'un terrain pour la construction de la future école 035 dans le secteur urbain ouest ainsi que, devant notaire, l'acte de vente ou de cession et tout acte juridique nécessaire au transfert de propriété au coût de 54,23 \$/m² pour un total de 909 686,56 \$;

Mérite scolaire ADÉOQ



- Approbation de la composition du Comité de répartition des ressources (CRR) comme présentée ;
- Approbation du calendrier des séances du

Conseil des commissaires et du Comité exécutif pour l'année 2017-2018 avec les modifications proposées ;

- Adoption du vocable « École de la Forêt » pour l'École 034 et modification de l'acte d'établissement en conséquence ;
- Adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2017-2020 avec les modifications proposées ;
- Adoption des actes d'établissements 2017-2018 tels que présentés ;
- Acquisition de 135 ordinateurs portables avec accessoires (mallette et souris) de marque Dell, 98 280,00 \$ (IT2GO) ;
- Création d'un poste temporaire de direction adjointe avec possibilité de fonctionner sur un horaire de travail en après-midi et en soirée, et ce, pour une période d'une année et que ce poste temporaire puisse être reconduit pour une période supplémentaire d'une année suite à une résolution du conseil ;
- Appuie de la proposition du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais (SRFPO) voulant que le DEP Assistance aux personnes en établissement de santé (5316) soit considéré la porte d'entrée au métier de Préposé aux bénéficiaires dans le secteur public de la santé ;
- Proposition qu'un communiqué de presse invitant les parents de nos élèves et les autres contribuables concernés à communiquer avec leur député et avec le ministre de l'Éducation afin de dénoncer l'iniquité quant aux taxes scolaires et les sensibiliser à cette situation qui diminue leur pouvoir d'achat soit envoyé d'ici le 16 juin 2017 ;
- Adoption du cinquième rapport et des notes au rapport 5 du Comité de travail sur la révision des processus décisionnels au sein de la CSPO avec les modifications proposées ;
- Proposition de transmettre une réponse au MÉES disant que la CSPO ne peut confirmer le maintien de l'équilibre budgétaire prévu dans le budget initial pour l'année 2016-2017 ;
- Adoption du budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2017-2018 prévoyant des revenus et des dépenses de 183 937 620 \$ et transmission au MÉES, et du taux de la taxe scolaire fixé à 0,25931 \$ du 100 \$ d'évaluation ;
- Adoption des budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes pour l'année scolaire 2017-2018 sous réserve de réajustements tout au cours de l'année selon les effectifs réels et de toutes autres modifications pouvant affecter les revenus et dépenses des établissements ;
- Proposition de fixer le taux d'intérêt sur les arrrages de la taxe scolaire à 16 % pour l'année scolaire 2017-2018 ;
- Octroie du contrat relatif aux services professionnels du programme d'aide aux employés, pour la période du 1er juillet 2017 au 30 juin 2020, au tarif horaire moyen de 72,80 \$ (Groupe Pro Santé inc.) ;
- Proposition de réitérer ses demandes d'ajout d'espace effectuées au MÉES en septembre 2016 pour la construction d'un agrandissement de 6 locaux et d'un gymnase simple à l'École au Cœur-des-Collines, en vue d'une ouverture éventuelle

en 2018, et d'une école primaire de type 4-24 en vue d'une ouverture éventuelle en 2020 (037) dans le secteur urbain ouest du territoire de la CSPO ;

- Entente contractuelle avec la Société de transport de l'Outaouais (STO) pour l'année scolaire 2017-2018 ;
- Entente de service sur le transport scolaire avec le Collège Saint-Alexandre et avec le Collège St-Joseph de Gatineau pour les années scolaires 2017-2018 à 2021-2022 ;
- Ententes de principes entre la CSPO et les transporteurs exclusifs, et entre la CSPO et les transporteurs de berline, pour les années scolaires 2017-2018 à 2021-2022 et octroie des contrats selon les modalités prévues et en fonction du nombre de véhicules et du kilométrage estimés pour chaque année scolaire ;
- Renouvellements des contrats d'entretien ménager 2017-2018 des immeubles :
 - Les écoles : Euclide-Lanthier, des Rapides-Deschênes, du Village (immeuble Limoges), du Plateau, Saint-Jean-Bosco, du Dôme, de la Vallée-des-Voyageurs (immeuble Notre-Dame-de-la-Joie), des Deux-Ruisseaux, Centre Vision-Avenir, Centre La Pêche, Centre l'Arrimage, Centre Mgr Lucien-Beaudoin, Centre administratif et Annexe, 853 927,02 \$ (Les Services Ménagers Roy Ltée);
 - Les écoles : internationale du Mont-Bleu, Jean-de-Brébeuf, du Village (immeuble Saint-Paul), Lac-des-Fées, Parc-de-la-Montagne, Notre-Dame, Saint-Rédempteur, au Cœur-des-Collines, du Marais, de la Vallée-des-Voyageurs (immeuble Sainte-Marie), des Tournesols, de l'Amérique-Française, secon-
- daire des Lacs, secondaire Grande-Rivière, secondaire Mont-Bleu, secondaire de l'Île, 1 903 525,17 \$ (Nasco);
- Les écoles : Côte-du-Nord, du Vieux-Verger, du Grand-Boisé, Saint-Paul, des Trois-Portages, des Cavaliers, Centre la Génération, Centre de formation professionnelle de l'Outaouais, Vernon, 648 962,52 \$ (Hebdo-Ménage) ;
- Embauche des firmes suivantes pour le projet de construction d'une nouvelle école secondaire (041), dans le secteur du Plateau :
 - ACSL en consortium avec la firme Leclerc associés-architectes pour les services en architecture ;
 - Stantec Experts-conseils Ltées pour les services d'ingénierie en mécanique et électricité du bâtiment ;
 - Les consultants Yves Augers et Associés Inc., en consortium avec Dumont Groupe-Conseil et Golder Associés Ltées pour les services d'ingénierie en structure, aménagements extérieurs et ingénierie des sols ;
 - Octroi du contrat relatif au projet « Location de constructions modulaires » à l'École secondaire Grande-Rivière pour la somme de 1 150 000\$ (AMB Tresec Inc.) ;
 - Approbation du renouvellement des contrats d'entretien ménager 2017-2018 tels que présentés ;
 - Désignation de Madame Caroline Sauvé, secrétaire générale et directrice du Service des communications, comme responsable du suivi des divulgations effectuées en vertu de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* ;
 - Félicitations à l'École secondaire Mont-Bleu pour

Code d'éthique et de déontologie des commissaires

En vertu de l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique, LIP chap.1-13.3, la Commission scolaire s'est dotée d'un code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du Conseil des commissaires.

Un règlement relatif au code d'éthique et de déontologie est donc applicable aux commissaires en conformité avec les valeurs de respect, de transparence et d'intégrité. Il est disponible dans sa version intégrale au Secrétariat général de la Commission scolaire ainsi que sur le site de la Commission scolaire :

www.cspo.qc.ca

Les décisions du Comité exécutif

Les membres du Comité exécutif ont siégé à 12 reprises lors de l'année 2016-2017; les sujets suivants ont fait l'objet d'échanges et de décisions :

AOÛT

- Approbation du contrat relatif au projet de l'achat d'un compresseur à vis rotatives pour le CFPO, 32 675 \$ (Comairco).

SEPTEMBRE

- Approbation du contrat de service relatif à la planification et le suivi des projets, 43 160 \$ (M. Marlon Francisco Cordoba) ;
- Acquisition de 110 projecteurs de marque BenQ, montage mural inclus, 102 190 \$ (Inso Inc) ;
- Nomination de M. Gilbert Couture comme personne responsable de la vérification des comptes, et de M. Mario Crevier comme substitut, pour la durée du mandat du Comité exécutif.

OCTOBRE

- Proposition que la CSPO donne un avis public de son intention, à sa séance du 25 janvier 2017, d'adopter le Règlement fixant le jour, l'heure et le lieu des séances du Comité exécutif (CÉ) ;
- Approbation de l'achat de mobilier du personnel administratif et enseignant à l'École du Grand-Boisé, 44 956,25 \$ (ArtWoods BuroPlus).

NOVEMBRE

- Nomination de Mme Caroline Moreau au poste de directrice adjointe de l'École Notre-Dame et de l'École Saint-Rédempteur ;
- Approbation de l'acquisition de 135 ordinateurs portables avec accessoires, de marque Dell, 103 680 \$ (IT2GO) ;
- Approbation de l'acquisition de 500 disques SSD avec adaptateur de marque Kingston, 27 605 \$ (Softchoice Corporation).

JANVIER

- Nomination de :
 - Mme Louise Larouche au poste de gestionnaire administrative d'établissement au

- Centre d'éducation des adultes des Portages-de-l'Outaouais (La Génération) ;
 - Mme Émilie Dubé au poste de conseillère en gestion de personnel au Service des ressources humaines ;
 - Mme Isabelle Lemay au poste de directrice adjointe aux services éducatifs et complémentaires ;
 - Mme Nathalie Mongeon au poste de gestionnaire administratif d'établissement au Centre de formation professionnelle Vision-Avenir ;
- Fixation de la rémunération relative aux élections scolaires du 19 mars 2017 comme suit :
 - Président d'élection : entre 150 heures et 400 heures à un taux horaire de 41,36 \$, et 43,43 \$ pendant la période d'ouverture du bureau principal du scrutin, s'il y a lieu, plus remboursement des frais de déplacement. Le directeur général est autorisé à dépasser cette estimation, si nécessaire, jusqu'à un maximum de 21 000 \$.
 - Secrétaire d'élection : 35 heures à un taux horaire de 30,53 \$ pendant la période d'ouverture du bureau principal du scrutin, s'il y a lieu ;
- Amendement à la résolution initiale qui proposait une semaine de relâche du 26 février au 2 mars 2018 afin de reporter la date, du 5 au 9 mars 2018, sous réserve d'une entente avec le Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais ;
- Adoption du règlement fixant le calendrier des séances ordinaires du Comité exécutif le 4e mercredi de chaque mois sauf pour mai (2e), juin (3e), juillet et décembre et qu'elles se tiennent à 19 h au Centre Mgr-Lucien-Beaudoin ;
- Résiliation du contrat avec la firme Gardium

sécurité inc et entente relative à la vérification des antécédents judiciaires avec le Service de police de la Ville de Gatineau ;

- Ordre de changement au contrat au montant de 146 242,96 \$ pour les travaux supplémentaires de traitement de la surface de roc friable, de déplacement des lampadaires et d'ajout de clôture non prévus dans le cadre du projet « Agrandissement de l'École du Grand-Boisé » ;
- Approbation du contrat relatif au projet d'aménagement de la cour d'école de l'Amérique-Française, 73 761,25 \$ (Aménagements Marcotte Inc.);
- Mandat d'achat du Centre collégial des services regroupés (CSSR) pour un engagement de 200 000 \$ pour l'acquisition d'équipements informatiques usagés ;
- Proposition du CÉ de siéger en comité de travail pour procéder à la révision des processus décisionnels au sein de la CSPO et de soumettre, à la séance ordinaire du Conseil du 8 février 2017, son premier rapport qui comprendra son calendrier et son plan de travail initial.

FÉVRIER

- Approbation de l'octroi du contrat relatif aux services bancaires avec la Banque Nationale du Canada (428, boul. Saint-Joseph, Gatineau) pour les 3 prochaines années, à compter du 1er juillet 2017 et mandat à M. Rémi Lupien pour la transition entre les deux institutions bancaires ;
- Nomination de Mme Sonia Belley au poste de directrice adjointe à l'École secondaire de l'Île.

MARS

- Approbation des modifications au point 3 de l'Annexe 30-31-50-A des Règles 30-31-50 : Service de surveillance des dîneuses et des dîneurs au préscolaire et au primaire pour l'année scolaire 2017-2018 ;
- Ordres de changements aux montants de 4 065,68 \$ pour les travaux supplémentaires d'ajustements de tablettes, de thermostats, de grilles de portes et de haut-parleurs ainsi que de 7 648,12 \$ de stratifié massif, d'ajout de terrazo, de relocalisation d'interrupteurs, de démantèlement de boîtes de jonction et filages, de remplacement des indicateurs de sortie non

prévus dans le cadre du Projet « Réfection des vestiaires de la piscine » de l'École secondaire de l'Île ;

- Approbation de l'acquisition de 123 ordinateurs, 38 portables et accessoires, 118 moniteurs de 22 pouces et 14 moniteurs de 24 pouces, 117 742 \$ (IT2GO) ;
- Approbation de l'octroi du contrat relatif au projet « Réfection de l'immeuble Saint-Paul, phase 1, démolition » à l'École internationale du Village, 98 888 \$ (Amor Construction Inc) ;
- Adhésion au mandat d'achat du CCSR pour un engagement de 200 000 \$ pour l'acquisition d'équipement de contrôle.

AVRIL

- Ordre de changement au montant de 5024,55 \$ pour les travaux supplémentaires non prévus dans le cadre du Projet « Réfection des vestiaires du gymnase » à l'École secondaire Mont-Bleu ;
- Ordre de changement au montant de 3591,11 \$ pour les travaux additionnels non prévus relatifs au Projet « Réfection des vestiaires de la piscine » à l'École secondaire Grande-Rivière ;
- Renouvellement de contrats de gardiennage avec l'entreprise Neptune Security Services inc. pour les écoles secondaires Grande-Rivière (1 100 heures à 20,50 \$/h), de l'Île (3 040 heures à 20 \$/h) et Mont-bleu (1 400 heures à 20 \$/h) ;
- Adhésion au mandat d'achat du Centre collégial de services regroupés (CCSR) pour l'acquisition de filtres de ventilation pour un engagement de 63 000 \$;
- Approbation de l'octroi de contrats relatifs aux projets :
 - « Remplacement de fini de sol » à l'École du Vieux-Verger, 60 925,58 \$ (Décor Pink Gestion Syberco Ltd) ;
 - « Câblage réseau structuré » à l'École 034, 63 346,46 \$ (ConnectTIC).
 - « Prolongement du réseau de fibre optique » à l'École 034, pour les travaux, 87 300 \$ et pour les frais annuels d'entretien, 2 500 \$ (C3F Télécom Inc) ;
 - « Remplacement des fenêtres » à l'École du Grand-Boisé, 114 750 \$ à (Les Rénovations Daniel Larivière inc) ;

- Demande de participation des commissaires au congrès et à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) 2017 et d'un rapport détaillé à la fin de l'événement.

MAI

- Nomination de Mme Hélène Contant au poste de directrice adjointe à l'École secondaire Mont-Bleu et de Mme Chantal Caron au poste coordonnatrice au Service des ressources éducatives ;
- Approbation de l'acquisition de 33 tableaux numériques interactifs SmartBoard, de 33 projecteurs et de 33 paires de haut-parleurs, 70 851 \$ (Inso Inc) ;
- Approbation de l'octroi de contrats relatifs aux projets :
 - « Peinture des murs des corridors à l'étage et des cages d'escaliers » à l'École secondaire de l'Île, 44 800 \$ (Bella Inc.) ;
 - « Réfection de salles de toilette » au centre Vision-Avenir, 56 500,00 \$ (DMA Construction) ;
 - « Réfection de salles de toilette 105 » à l'École des Rapides-Deschênes, immeuble Saint-Médard, 57 000 \$ (Les Rénovations Daniel Larivière) ;
 - « Réfection de salles de toilette 121 » à l'École des Rapides-Deschênes, immeuble Saint-Médard, 59 000 \$ (Les Rénovations Daniel Larivière) ;
- Contrats relatifs à l'achat de :
 - Chaises de bureau à l'École 034, 30 289,75 \$ (Art Woods) ;
 - Mobilier pour le personnel pour l'École 034, 156 540 \$ (Art Woods) ;
 - Mobilier de classe et de pupitres d'élèves à l'École 034, 74 224,80 \$ (JL Mélam).
- de maintenance annuelle, 49 190,05 \$ (Druide informatique inc.) ;
- Approbation de l'acquisition de 120 projecteurs de marque BenQ (montage mural inclus), modèle MW843UST à focale ultra-courte, 111 000 \$ (Inso Inc) ;
- Approbation de l'octroi du contrat relatif aux services professionnels du programme d'aide aux employés, pour la période du 1er juillet 2017 au 30 juin 2020, au tarif horaire moyen de 72,80 \$ (Groupe Pro Santé inc.) ;
- Ordre de changement pour les travaux additionnels non prévus pour les projets :
 - « Salle de toilette adaptée » à l'École Euclide-Lanthier, 4 850 \$;
 - « Réfection des vestiaires des gymnases » à l'École secondaire Mont-Bleu, 40 250,46 \$;
 - « Réfection des vestiaires de la piscine » à l'École secondaire Grande-Rivière, 34 954,27 \$.
- Approbation de l'octroi de contrats relatifs aux projets :
 - « Réfection des salles de toilette » à l'École du Vieux-Verger, 61 730 \$ (Les Rénovations Daniel Larivière) ;
 - « Remplacement des meubles des enseignants et du personnel administratif » pour l'immeuble Saint-Paul de l'École internationale du Village, 43 040 \$ (Art Woods) ;
- Renouvellement du portefeuille d'assurances générales pour l'année 2017-2018, selon les mêmes conditions proposées, 129 033 \$ (Lemieux Ryan & Associés) ;
- Renouvellement du contrat de services alimentaires à l'École secondaire de l'Île pour les années scolaires 2017-2018 et 2018-2019, en contrepartie d'une compensation mensuelle de 1 150 \$ (Traiteur L'indocile 3928942 Canada Inc.) ;
- Approbation de l'octroi de contrat de vérification des systèmes d'alarme - incendie, des extincteurs et autres systèmes des immeubles de la CSPO, 37 846 \$ (Alarme GS inc).

JUIN

- Renouvellement de l'entente pour le contrat de l'accès internet pour l'année 2017-2018, 26 314 \$ (Réseau d'information scientifique du Québec (RISQ)) ;
- Approbation de l'acquisition de la mise à niveau de 1 729 licences du correcteur Antidote ainsi que d'intégrer ces nouvelles licences au programme

Les états financiers

Nos finances - 2016-2017

Provenance des revenus		millier \$
Subventions du Ministère	68%	121 216
Taxes scolaires	22%	38 983
Revenus des établissements	9%	15 529
Autres sources	1%	1 608
Total	100%	177 336

Répartition de la masse salariale	%	
Hors cadres et cadres	7%	8 567
Personnel enseignant	67%	80 976
Personnel professionnel	5%	6 004
Personnel de soutien	21%	25 421
Commissaires	0%	133
Total	100%	121 101

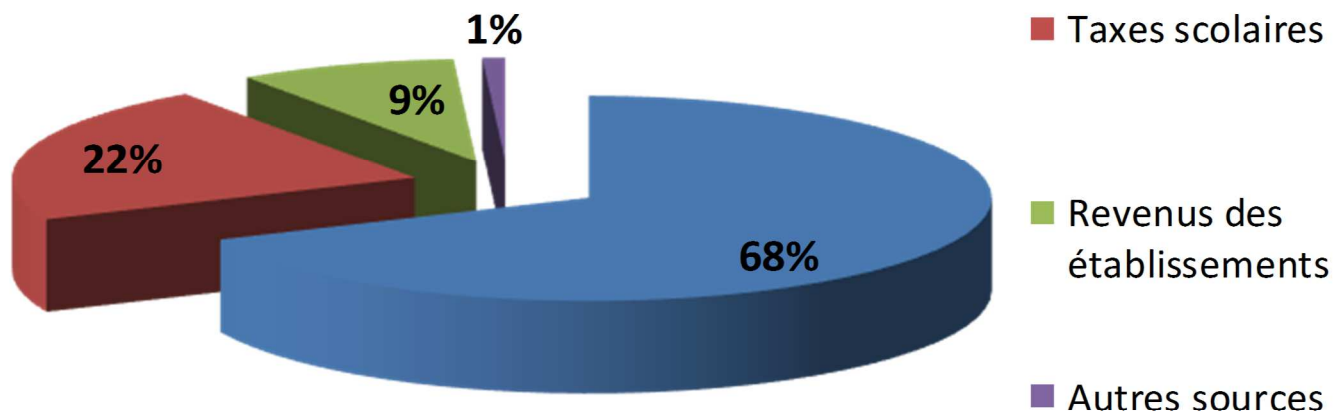
Les dépenses par champs d'activité		
Enseignement et de formation	52%	91 094
Soutien à l'enseignement et à la formation	19%	33 917
Services d'appoint	11%	19 909
Administratives	4%	7 283
Relatives aux biens meubles et immeubles	10%	18 504
Connexes	4%	6 712
Total	100%	177 419

Les dépenses par nature		
Salaires et avantages sociaux	76%	135 191
Frais de déplacement	0%	380
Fournitures et matériels	5%	8 282
Services, honoraires et contrats	11%	19 312
Amortissement	5%	8 426
Autres dépenses	3,0%	5 829
Total	100%	177 420

Provenance des revenus

%

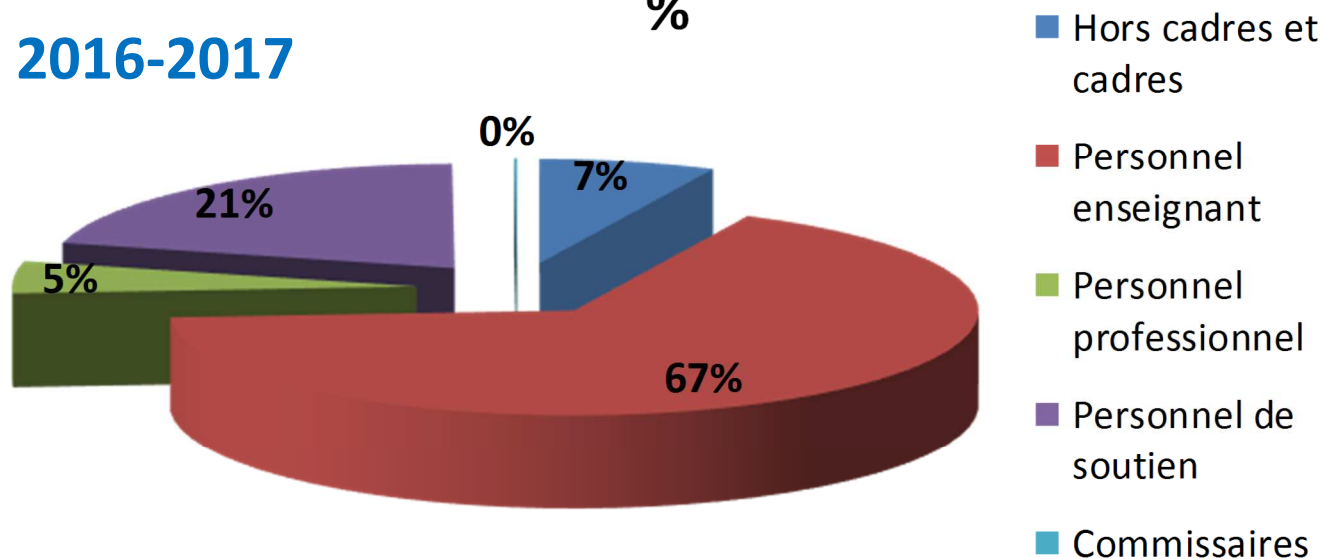
2016-2017



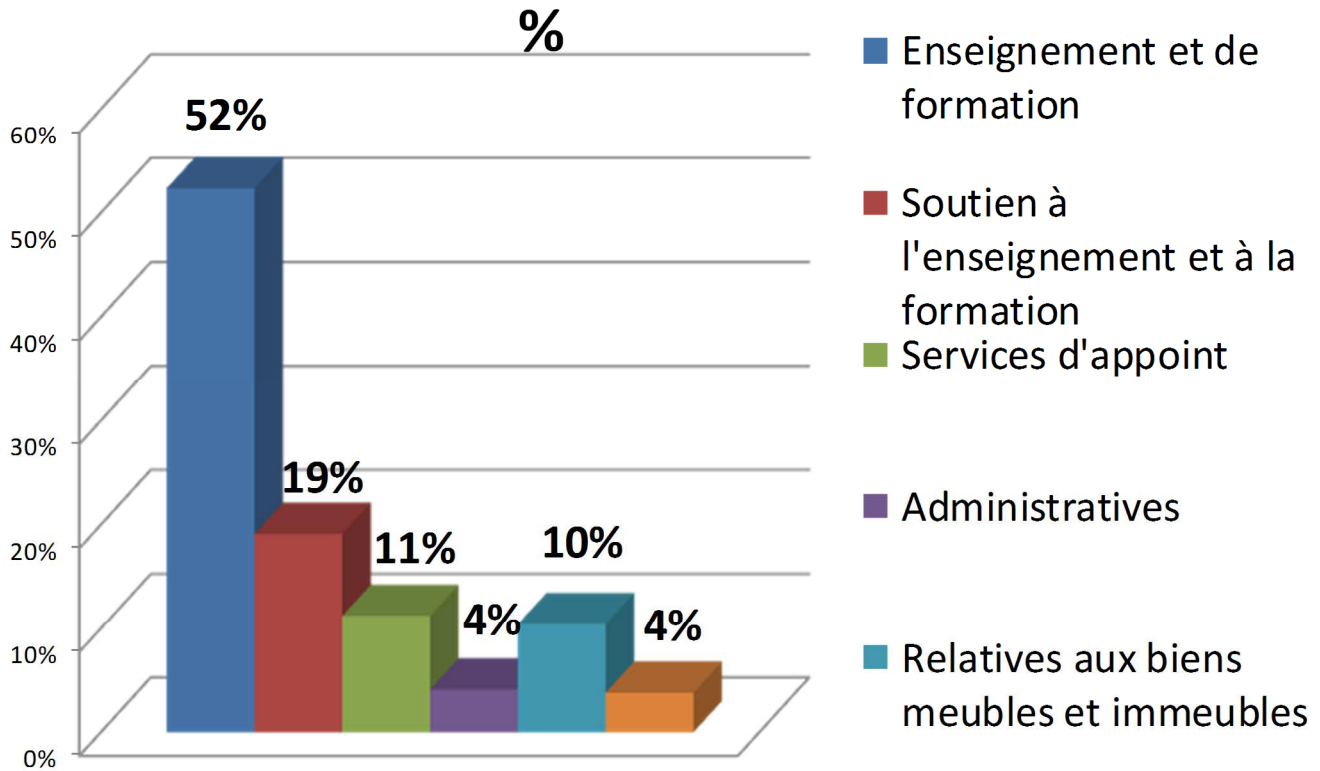
Répartition de la masse salariale

%

2016-2017



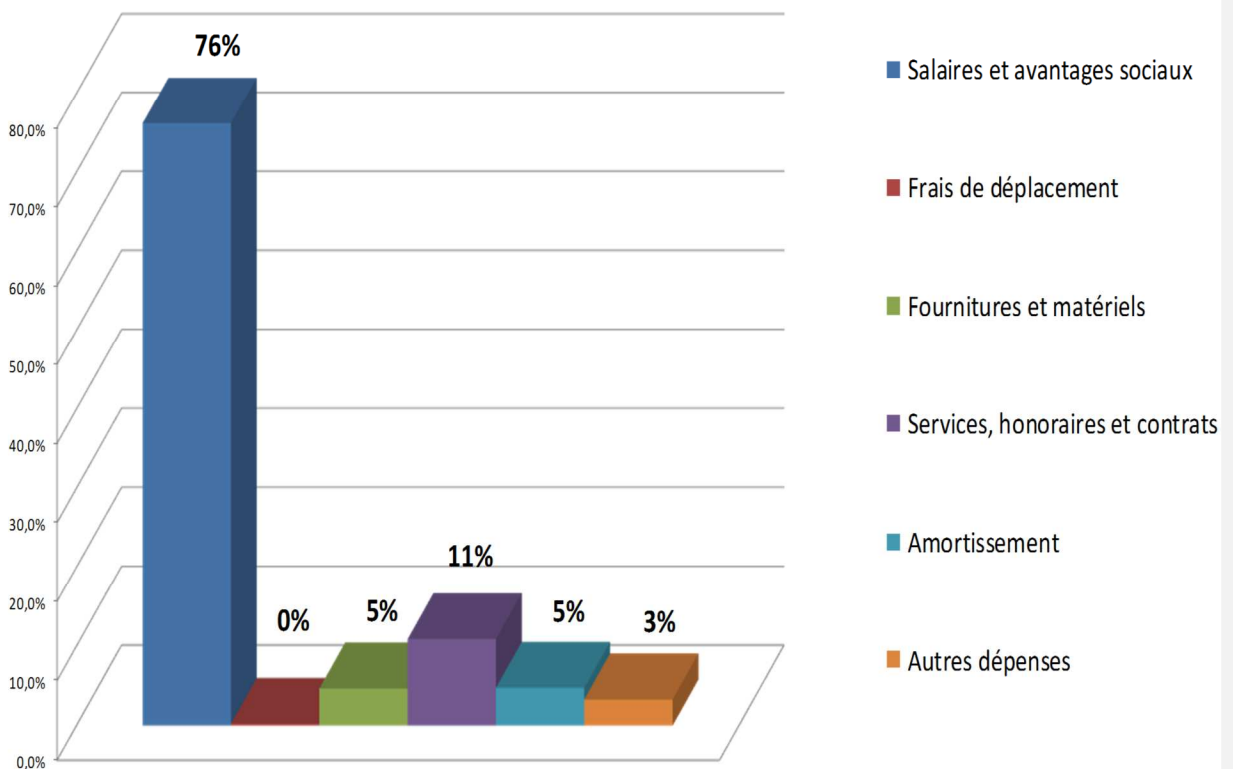
Les dépenses par champs d'activité 2016-2017



Les dépenses par nature

%

2016-2017



Gestion et contrôle des effectifs

La mise en œuvre de la nouvelle *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs* exige que, après avoir pris connaissance de notre niveau d'effectif tel que présenté dans la section « Janvier à décembre 2015 » du tableau ci-dessous, la Commission scolaire se limite au nombre d'heures y apparaissant, pour l'année subséquente. Le Ministère nous a donc enjoint de nous conformer à **2 944 240,22 heures rémunérées** pour la période se situant entre avril 2016 et mars 2017. Dans l'expectative où il serait impossible de se soumettre à cette exigence, le Ministère nous demande de préciser l'ampleur du dépassement, les raisons expliquant le dépassement et les moyens mis en place pour rectifier la situation, si celle-ci le permet.

La deuxième section du tableau fait état de la réalité vécue entre avril 2016 et mars 2017, soit **3 123 163,66 heures rémunérées**.

772000 des Portages-de-l'Outaouais

	AVRIL 2015 À MARS 2016			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
1 Personnel d'encadrement	155 741,06	0,00	155 741,06	91
2 Personnel professionnel	156 908,48	71,50	156 979,98	103
3 Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0
4 Personnel enseignant	1 616 715,92	1 458,67	1 618 174,59	1 994
5 Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 016 136,81	1 751,40	1 017 888,21	1 468
6 Agents de la paix	0,00	0,00	0,00	0
7 Ouvriers, personnel d'entretien et de service	49 069,90	1 289,00	50 358,90	57
8 Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0
Total	2 994 572,18	4 570,56	2 999 142,74	3 713

772000 des Portages-de-l'Outaouais

	AVRIL 2016 À MARS 2017			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
1 Personnel d'encadrement	158 371,26	0,00	158 371,26	102
2 Personnel professionnel	158 421,89	22,50	158 444,39	111
3 Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0
4 Personnel enseignant	1 714 408,30	1 809,07	1 716 217,36	2 045
5 Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 036 787,10	1 031,78	1 037 818,89	1 532
6 Agents de la paix	0,00	0,00	0,00	0
7 Ouvriers, personnel d'entretien et de service	51 297,16	1 014,61	52 311,77	65
8 Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0
Total	3 119 285,70	3 877,96	3 123 163,66	3 855

Comme demandé, le directeur du Service des ressources humaines a adressé au Ministère un document présentant les raisons qui justifiaient ce dépassement des heures rémunérées :

- L'augmentation de la clientèle élève :
 - 2014 : 14 413
 - 2015 : 14 736 élèves, écart positif de 323 élèves ou augmentation de 2,24 %
 - 2016 : 15 128 élèves, écart positif de 392 élèves ou augmentation de 2,66 %Ainsi depuis 2017, la CSPO a connu une croissance de sa clientèle de 4,96 % ;
- Agrandissement de trois (3) écoles primaires ;
- Ouverture de plusieurs classes d'accueil et de francisation afin, notamment, de permettre l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées ;
- Ajout de plusieurs classes dont le ratio maître-élève est nécessairement moins élevé, passant de 36 classes en 2014-2015 à 42 classes en 2015-2016 et à 47 classes en 2016-2017 ;
- Diminution, dans la convention collective, du maximum et de la moyenne d'élèves par groupe.

Il est à noter que nous prévoyons que la croissance démographique importante connue lors des dernières années ira en augmentant également pour les prochaines années sur le territoire de la CSPO. En effet, le ministère a déjà octroyé la construction de cinq (5) nouvelles écoles, soit deux (2) écoles secondaires et trois (3) écoles primaires.



Rapport du protecteur de l'élève

Du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017, nous avons assumé la fonction de Protecteur de l'élève conformément à la résolution de la Commission scolaire.

« Le protecteur de l'élève doit transmettre annuellement à la Commission scolaire un rapport qui indique le nombre et la nature des plaintes qu'il a reçues, la nature des correctifs qu'il a recommandés ainsi que les suites qui leur ont été données. Le rapport du protecteur de l'élève doit être joint au rapport annuel de la Commission scolaire. »

1. Le nombre et la nature des plaintes reçues

Au cours de l'année scolaire 2016-2017, une plainte a été reçue et traitée par le Protecteur de l'élève. Il est aussi à noter qu'aucune plainte relative à de l'intimidation, au sens de la Loi sur l'instruction publique, ne nous a été adressée.

Nous avons aussi répondu à quelques demandes d'informations de la part de parents ou d'élèves. Ces demandes nous ont été communiquées soit par téléphone ou par courriel.

La nature des plaintes et le rapport

Dans cette plainte, un parent contestait le refus de la commission scolaire d'accorder le droit au transport à son enfant.

L'analyse de cette plainte a permis de constater que toutes les politiques et les procédures de la commission scolaire avaient été bien respectées. La décision de la commission scolaire est apparue comme bien fondée .

Les suivis

Considérant la nature des plaintes et des recommandations qui en découlaient, aucun suivi particulier n'était pertinent et approprié.

2. Les demandes d'informations

2.1 La nature des demandes

Le tableau ci-après présente une synthèse de la nature des quelques demandes d'information que nous recevons périodiquement par courriel ou par téléphone:

À la réception de ces différentes demandes d'information, la première étape est de vérifier la recevabilité de la plainte. Pour ce faire, notre première préoccupation en est une d'écoute. Nous demandons alors à la personne d'exposer la situation pour laquelle elle manifeste de l'insatisfaction.

Motifs	Nombre de demandes
Demande d'informations générales	3
Services EHDAA	3
Relations avec l'école	2
Comportement relié à la violence ou à l'intimidation	2
Service de garde	1
TOTAL	11

Le temps nécessaire pour saisir la nature de telles demandes varie de quelques minutes à environ une heure. Dans deux cas, une rencontre d'une heure à deux heures a été nécessaire afin de mieux cerner la problématique présentée par les plaignants.

Dans la majorité des cas, nous constatons que les personnes n'ont pas respecté toutes les étapes prévues pour le traitement d'une plainte. Parfois, la plainte n'a pas été formulée à la direction de l'établissement. Dans d'autres cas, l'étape du dépôt d'une plainte formelle au responsable des plaintes de la commission scolaire n'a pas été faite.

Notre rôle est alors de fournir toute l'information nécessaire pour que les plaignants puissent suivre le processus établi. À chaque fois, nous leur spécifions qu'il est possible de nous contacter à nouveau si la dernière étape du dépôt de la plainte auprès du ou de la responsable de la Commission scolaire ne leur donne pas satisfaction.

2.2 Les suivis par rapport aux demandes d'informations

Quand nous n'avons pas de retour à la suite des renseignements que nous avons pu fournir, nous en déduisons que la situation problématique vécue par les personnes qui manifestaient une insatisfaction a reçu les suivis nécessaires et que des solutions appropriées ont été apportées à chacune des situations.

Nous notons qu'il y a une amélioration significative dans le traitement des plaintes à la commission scolaire. Nous constatons que les demandes d'information qui nous sont adressées sont relativement peu nombreuses et tendent à diminuer d'année en année. À notre avis, c'est un indice que le processus de règlement des plaintes mis en place donne les résultats escomptés et que les personnes concernées, à chacune des étapes du processus, s'acquittent de leur rôle avec diligence et professionnalisme.

Nous observons par ailleurs que certaines personnes qui s'adressent à nous semblent manquer d'information et ne savent pas à qui s'adresser. Pour ces personnes, le processus apparaît comme complexe. Elles confondent le rôle d'une direction d'établissement, d'un chef de service ou d'un professionnel avec celui du responsable des plaintes. Quand elles font face à un problème au niveau d'un établissement scolaire, elles se sentent dépourvues et ne voient pas qu'il y a d'autres étapes possibles pour régler la situation.

Toutefois, cette situation ne nous apparaît pas anormale, mais elle indique qu'une vigilance constante doit être maintenue quant à l'information transmise aux parents sur le processus de plainte.

3. Nos recommandations

À la suite du rapport déposé à la suite de la plainte, afin d'améliorer le processus et dans une optique de pouvoir être proactif, nous soumettons à votre attention la recommandation suivante :

« que, dans la mesure du possible, la préposée aux plaintes achemine au Protecteur de l'élève et à son substitut la lettre qu'elle envoie à un plaignant à la suite du traitement d'une plainte et dans laquelle elle recommande de s'adresser au Protecteur de l'élève en cas d'insatisfaction lorsqu'une réponse a été donnée ».

Cette mesure nous permettrait de répondre aux plaignants qui s'adresseraient à nous en connaissance de cause et ainsi, de traiter en temps opportun et de façon plus rapide la plainte.

En deuxième lieu, nous ne pouvons que recommander de poursuivre l'application du processus de règlement des plaintes. Une attention particulière à l'information donnée aux parents et aux élèves adultes doit être maintenue.

Une recommandation particulière

Au moment de rédiger le présent rapport pour l'année 2016-2017, le Protecteur du citoyen a produit le 31 octobre 2017 un rapport intitulé « **Traitement des plaintes en milieu scolaire : pour une procédure simple, rapide, efficace et impartiale** » dans lequel il fait un bilan de l'application du rôle du Protecteur de l'élève dans les commissions scolaires depuis sa création en 2008.

À la suite du dépôt de ce rapport du Protecteur du citoyen, il est prévu que chaque instance concernée fasse ses observations et ses recommandations au Gouvernement.

À la suite de ces réactions, le Gouvernement prendra les décisions qui lui apparaîtront les plus pertinentes. Sous réserve des dispositions législatives qui seront adoptées par le Gouvernement, nous proposons donc que le rôle du Protecteur de l'élève soit révisé pour votre commission scolaire de façon que le processus de traitement des plaintes soit simplifié et que les parents en soient mieux informés.

Reynald Labelle

Protecteur de l'élève

Myriam Beauparlant

Substitut (jusqu'au 28 février 2017)

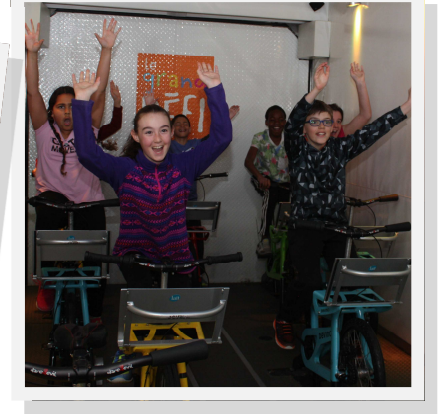
Chantal Leblanc Bélanger

Substitut depuis mai 2017

La CSPO en action!



Les élèves de l'École secondaire des Lacs sensibilisés à la protection des renseignements personnels



La Caravane du Grand Défi Pierre Lavoie de passage à l'école Du Marais et à l'école Euclide Lanthier



Le Projet Dynamo-Cerveau de l'École Saint-Paul reçoit le Prix d'excellence de la FCSQ!



Journées de la persévérance scolaire



Des employés se mobilise pour aider les gens dans le besoin : Campagne Centraide



Lancement des activités pacifiques

Fouilles archéologiques à l'École Jean-de-Brébeuf



Forum des adultes



Brigade culinaire

École secondaire Mont-Bleu



Banc de l'amitié École du Vieux-Verger contre l'intimidation et la violence



On bouge à l'École Du Dôme



Semaine des sciences et des technologies à l'École du Parc-de-la-Montagne



Bénévoles 2016-2017

Nos établissements en 2016-2017

NOS ÉCOLES SECONDAIRES

- ◆ École secondaire des Lacs
- ◆ École secondaire Grande-Rivière
- ◆ École secondaire Mont-Bleu
- ◆ École secondaire de l'Île

NOS CENTRES D'ADULTES

- ◆ Centre de formation professionnelle Vision-Avenir
- ◆ Centre de formation professionnelle de l'Outaouais
- ◆ Centre d'éducation des adultes des Portages-de-l'Outaouais :
 - ◇ Centre L'Arrimage
 - ◇ Centre Saint-François
 - ◇ Centre La Génération
 - ◇ Centre La Pêche
 - ◇ Centre Saint-Raymond
 - ◇ Centre Mgr Lucien-Beaudoin

NOS ÉCOLES PRIMAIRES

- ◆ École Euclide-Lanthier
- ◆ École Côte-du-Nord
- ◆ École des Rapides-Deschênes
- ◆ École internationale du Mont-Bleu
- ◆ École Jean-de-Brébeuf
- ◆ École internationale du Village
- ◆ École du Lac-des-Fées
- ◆ École du Plateau
- ◆ École du Vieux-Verger
- ◆ École du Grand-Boisé
- ◆ École Saint-Paul
- ◆ École des Trois-Portages
- ◆ École du Parc-de-la-Montagne
- ◆ École Saint-Jean-Bosco
- ◆ École Notre-Dame
- ◆ École du Dôme
- ◆ École Saint-Rédempteur
- ◆ École au Cœur-des-Collines
- ◆ École du Marais
- ◆ École de la Vallée-des-Voyageurs
- ◆ École des Deux-Ruisseaux
- ◆ École des Tournesols
- ◆ École de l'Amérique-Française
- ◆ École des Cavaliers
- ◆ École de la Forêt

Ensemble vers la réussite!



Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

225, rue Saint-Rédempteur
Gatineau (Québec) J8X 2T3
Téléphone : 819-771-4548
Télécopieur: 819-771-5222